

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire

CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	3.00

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, lundi 12 oct. 1925.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST

MONTRÉAL

TELEPHONE : - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

La campagne de Labelle

L'intervention de M. Proulx

L'intervention dans la campagne de Labelle de M. Edmond Proulx est l'événement du jour.

M. Proulx est député libéral de Prescott à l'Assemblée législative de l'Ontario. Il a représenté le même comté aux Communes du Canada de 1904 à 1921. Il est de vieille souche libérale, son père a été comme lui député libéral de Prescott. Il connaît M. Bourassa depuis sa jeunesse, il a siégé avec lui aux Communes, il l'a suivi de près dans toute sa carrière.

C'est un témoin compétent. Un motif particulièrement l'a déterminé à entrer dans la lutte : ce sont les services rendus par M. Bourassa à la minorité française de l'Ontario. Ces services, il est bien placé pour les connaître, étant lui-même l'un des bons et fidèles soldats de la minorité.

* * *

L'un des faits les plus caractéristiques de la campagne, c'est précisément l'hommage qu'adressent à M. Bourassa les représentants des diverses minorités franco-catholiques du pays. Jusque des Etats-Unis, où le futur député de Labelle est tant de fois allé prêcher la fidélité aux plus hautes traditions de notre race, nous viennent de ces témoignages.

C'est que la cause des minorités franco-catholiques est sûrement l'une des trois ou quatre que M. Bourassa a soutenues avec le plus de ténacité, de persévérance et d'énergie.

Il ne s'est pas contenté de porter aux minorités toutes les fois qu'il l'a pu le secours de sa parole et de bâtir de fortes thèses ou publicités et orateurs peuvent, en abondance, puiser preuves et arguments; il ne s'est pas contenté de faire mieux connaître et de populariser dans la province de Québec les groupes éloignés; il est allé d'un bout à l'autre du pays, devant les auditoires anglais, plaider la cause des siens.

C'était le fait d'une noble fierté de race et d'un profond sentiment de la justice; mais c'était aussi le résultat de la profonde conviction que jamais ce pays ne pourra normalement grandir, si l'on n'y respecte les droits des minorités.

M. Proulx apporte au champion des minorités un témoignage qui s'ajoute à celui de leurs plus éminents représentants. Que l'on veuille bien se rappeler simplement les paroles que prononçait au Monument National de Montréal, le 21 avril 1914. L'héroïque archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin. "Nous avons, disait-il, perdu du terrain depuis vingt ans, nous avons reculé et il importe, pour notre honneur et pour notre salut, que nous réagissions énergiquement. A cette oeuvre de réaction, à cet éveil de la conscience nationale, le Devoir et son directeur ont largement contribué et je suis heureux ce soir, — patriote, citoyen et archevêque, — de leur en rendre témoignage. Ils ont dénoncé la corruption, flétri l'acharnement et secoué le patriotisme endormi. Je connais les Anglais, je sais qu'ils ont le respect des gens qui savent se tenir debout. M. Bourassa leur a parlé d'homme à homme, les yeux dans les yeux, il a su leur dire leurs vérités et réclamer justice. PERSONNE N'A PLUS FAIT POUR INSPIRER AUX ANGLAIS LE RESPECT DES CANADIENS FRANÇAIS."

* * *

La lutte à laquelle Mgr Langevin et tant d'autres ont donné leur vie n'est pas finie, hélas! M. Bourassa demande simplement aux électeurs de Labelle de lui permettre de porter à une plus haute tribune son plaidoyer pour les minorités, son appel à la concorde entre les races, facteur nécessaire de la paix nationale.

Il dépend donc des électeurs de Labelle que toutes les minorités aient aux Communes, face aux représentants de la majorité, en contact immédiat avec eux, le champion dont celles-ci connaissent la valeur et qui depuis vingt années et plus plaide partout leur cause.

L'homme qui, au témoignage du héros disparu, a tant "fait pour inspirer aux Anglais le respect des Canadiens français", n'a pas besoin de prodiguer les protestations de dévouement et de bonne volonté. Son passé est pour lui le meilleur des témoins, la plus forte des garanties.

Omer HEROUX

L'actualité

Politique

Le spectacle de la campagne électorale, pour qui le prend avec philosophie et résiste à la nausée, est une abondante source de gaieté, de plaisir multiples.

Il est des tirades oratoires dont on sait qu'elles vont provoquer les applaudissements. Il y a mille et un petits trucs pour secouer par l'indignation, l'admiration ou le rire de l'auditoire qui serait porté à une légitime somnolence. C'est la mise en oeuvre de ces trucs qui est réjouissante.

Les grandes tirades sur le Canada sont des plus efficaces, généralement. Ce sont elles qui provoquent le plus d'applaudissements quand elles sont amenées avec art, quand l'orateur sait donner la chaleur et l'ampleur voulues à sa voix pour les lancer et quand il sait ennobler son geste pour les souligner. "Notre beau pays, mesdames et messieurs, notre vaste et magnifique Canada, mesdames et messieurs cette terre arrosée du sang et des sueurs de nos ancêtres, mesdames et messieurs, ce coin du globe béni de la providence..."

Il y a aussi les histoires. Les plus efficaces parmi les histoires sont celles où il y a un peu de sel, du gros sel. Elles provoquent un rire canaille chez les électeurs et un sourire et des ocellades compliques chez ces dames. Les histoires émuantes ont aussi, dans certains milieux, leur bonne dose d'efficacité. Les insinuations faites d'une voix sombre, tant qu'elles gardent le terrible secret qu'elles n'ont que dans l'intention de l'orateur, sont l'égal des histoires émuantes. Les autres histoires émuantes, l'auditoire, ramène son esprit naturellement porté à l'éparpillement et prépare la voie aux acclamations. Il est des orateurs qui méprisent ces moyens. S'ils ne sont pas toujours les moins honnêtes, ils sont à coup sûr les plus maladroits. Ils jettent leur semence en terre rocheuse.

La démocratie est évidemment une belle institution. Elle offre peut-être quelques inconvénients, quel sait?

KONDIAIRONK

Bloc-notes

Une manoeuvre?

Le temps des bombes politiques commence, disaient-ou au lendemain de la déclaration solennelle de par M. Patenaude à Lachine l'autre soir, à propos des démarches qu'aurait faites M. Boivin pour entrer en 1921 dans le cabinet Meighen. Le Soleil y va de sa bombe, dans son numéro de samedi après-midi. Il publie en effet en dernière page la photographie agrandie d'un "médaillon qui a été distribué par milliers à l'Assemblée Patenaude dimanche dernier au Manège Militaire", selon lui, et qui porte, sous la légende: "Le même parti, la même politique", et sous les photographies conjuguées de Macdonald et de Cartier, celles de M. Meighen et de M. Patenaude. Le Soleil conclut: "Ainsi, l'hon. M. Patenaude, qui crie partout qu'il est aussi indépendant de M. Meighen que de M. King, ment effrontément. Il est bien l'homme, le lieutenant de Meighen qui semble renier son chef pour le Québec. Nous en avons la preuve dans la vignette ci-haut". Mais, pour que cette preuve fût complète et irréfutable, il faudrait d'abord établir: 1o que ce médaillon a bel et bien été préparé par l'organisation de M. Patenaude; 2o que c'est bien l'organisation de M. Patenaude qui a fait distribuer ce médaillon à l'Assemblée du Manège militaire. Dans ce cas-ci, le médaillon est si bête ment fait qu'on peut difficilement croire, alors que M. Patenaude s'efforce de mettre ses gens sous l'impression qu'il n'a rien à faire avec M. Meighen, qu'il laisse distribuer pareille pièce, si dangereuse à sa face même. Mais si le Soleil peut démontrer maintenant que cette distribution s'est faite par des amis de M. Patenaude, ce serait autre chose et très concluant. A-t-il cette preuve? Il rendrait alors service aux électeurs en leur donnant.

Loyalisme timbré

Une couple de journaux à nuance orangiste reprochent aux postes de vouloir remplacer sur nos tim-

bres-poste l'effigie du roi par celle d'hommes politiques canadiens, dans un tirage de timbres nouveaux. Les uns porteront l'image de Lafontaine et de Baldwin, d'autres celle de McGee, une troisième série la double image de Laurier et de Macdonald. Ce n'est pas la première fois que le portrait du roi disparaît temporairement de certains de nos timbres-poste pour faire place à des figures nouvelles. Il faut être stupide pour voir dans cette substitution temporaire une manifestation de déloyalisme et pour tenter de s'en faire une arme contre un parti politique, quel qu'il soit; mais, dans les régions orangistes, où la civilisation véritable a peine à s'introduire et où les policiers du type du docteur Edward sont de grands hommes, il faut s'attendre à des arguties de ce genre et à des déploiements d'un loyalisme singulièrement faussé.

Prédictions

La campagne électorale n'était pas encore engagée que les prédictions se multipliaient sur le résultat. Les libéraux revendiquaient déjà les 65 comtés de notre province; mais les amis de M. Patenaude en prenaient une trentaine. A ce compte il y aurait près de cent comtés dans le Québec. Pour l'ensemble du pays, conservateurs et libéraux s'accordaient à supprimer radicalement les progressistes; et chacun des deux grands partis réclamait une majorité absolue, difficile à obtenir, en l'état présent de la politique canadienne. Depuis, les calculateurs ont chiffré et chiffré tant et si bien, de chaque côté, qu'il ne s'agit plus pour eux de savoir si l'un des deux partis aura une majorité absolue mais ce qu'elle sera au juste. Le Financial Post de Toronto parlait l'autre matin de 124 comtés aux conservateurs, de 88 aux libéraux et de 33 aux progressistes, ce qui donnerait une majorité de 3 à M. Meighen contre M. King. Les libéraux, pour ne pas être en reste, ont fait eux aussi des tableaux électoraux qui leur donnent 130 députés, contre une soixantaine aux conservateurs et un peu plus d'une cinquantaine aux progressistes. Ce qui est amusant, c'est que les organisateurs de chaque côté affirment dur comme fer qu'ils ont raison de tabler sur de pareils résultats. — alors que bon nombre d'électeurs ne savent pas encore eux-mêmes de quelle façon ils voteront. La vérité, c'est qu'il est encore trop tôt pour se faire une idée assez juste de la force respective des partis; et le mieux qu'on puisse faire, si l'on étudie sérieusement la situation, c'est de conclure à la difficulté considérable pour l'un des deux grands partis d'avoir, le soir du 29 octobre, majorité absolue aux Communes. Cela paraît une impossibilité, si ce n'est pas une impossibilité.

G. P.

Lettre d'Ottawa

Un budget électoral

Pour juger les dernières réductions de dépense, il est utile d'attendre la fin des élections... et de l'année.

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, le 11. — Le ministère des finances vient d'émettre un bulletin couvrant les opérations financières du gouvernement pour les six premiers mois de l'année fiscale 1925-26. On y trouve naturellement des signes encourageants, car M. Robb est assez habile politicien et financier pour offrir un bon bilan à la veille des élections. Mais à part les améliorations fictives, il y a une amélioration réelle et vraie qu'il est urgent de signaler.

On sait que durant la dernière année fiscale les revenus du pays ont énormément baissé. C'est une diminution de 54 millions que M. Robb avait à enregistrer durant la dernière session et un déficit de 17 millions. Cette diminution des revenus était difficile à expliquer. On pouvait en attribuer une partie à une réduction des impôts et des droits de douanes, une seconde partie à une diminution des importations, une troisième partie à un certain marasme dans les affaires. Mais le rapport qu'on vient d'émettre prouve que nous récupérons un peu cette perte et que les revenus du pays, depuis le mois de mars dernier, poursuivent une course légèrement ascendante. Ils étaient au 30 septembre de \$187,799,160 contre \$187,165,872 au mois de septembre 1924, soit une augmentation de douze millions et demi.

La situation est donc la suivante: le 30 mars 1924, les revenus avaient baissé de 26 millions, si on voulait bien les comparer à ceux de 1923; et le 30 mars 1925, ils avaient augmenté de douze millions sur ceux de l'année 1924, de sorte qu'ils étaient encore inférieurs de 14 millions à ceux de l'année 1923. L'amélioration qui se fait sentir et qui est encourageante ne nous a donc pas remis encore sur le pied de l'année 1923. Nous surmonterons la crise de l'année dernière peu à peu et il faut espérer pour notre budget annuel, que les revenus continueront encore à augmenter pour se stabiliser à un niveau aussi élevé que celui de l'année 1923. Autrement, il sera difficile de payer et notre dette et nos déficits ferroviaires et d'équilibrer revenus et dépenses.

L'augmentation des revenus s'est fait sentir surtout dans le ministère des douanes qui, à lui seul, enregistre une plus-value de huit millions et demi. Durant le mois de septembre, c'est trois millions de plus que l'an passé que les douanes nous ont donné. Pour les six premiers mois de 1924, elles nous avaient rapporté

\$54,705,388, et pour les six premiers mois de l'année en cours, elles nous ont rapporté \$63,252,633.

L'accise nous a ensuite donné un couple de millions de plus et l'impôt sur le revenu, environ \$206,000.

LA DETTE NATIONALE

Le rapport du ministre des finances contient aussi un exposé tout à fait optimiste de la dette nationale qui ne tient pas compte de notre dette ferroviaire. Il nous dit qu'au mois de septembre 1924, la dette nationale s'élevait à \$2,385,406,851 et qu'au mois de septembre de cette année, elle n'était plus que de \$2,359,601,729, soit une diminution de \$25,805,122 depuis un an. Durant le mois de septembre seulement la diminution de la dette aurait été de sept millions.

Ces chiffres paraissent bien, mais il y a moins de confiance à mettre en eux que dans le chiffre des revenus. Depuis quelques mois, M. Robb est engagé dans des opérations financières diverses. Pour remplacer des emprunts échus, il se sert pour une partie de l'argent comptant qui peut se trouver dans le trésor, en attendant l'époque des paiements, ou bien il emprunte de l'argent pour un an afin d'obtenir un taux d'intérêt moins élevé. Comment tout cela se terminera-t-il? C'est ce que l'on ignore encore. Si les revenus continuent à se maintenir très bons, s'ils augmentent encore, M. Robb pourra emprunter de la main gauche une partie de l'argent qu'il a pris de la main droite dans le trésor pour payer comptant certains emprunts. Mais on en doute fort. Et, de toutes manières, avant d'exulter, il serait plus prudent d'attendre la fin de l'année fiscale. C'est là que le public l'attend pour connaître la vérité avec plus d'exactitude et de certitude et pour connaître définitivement où nous en sommes.

Mais les opérations financières de M. Robb, temporaires dans leur nature, ont eu bon effet de réduire pour le moment le montant d'intérêts que nous avons à payer sur notre dette nationale. Voilà un résultat plus sûr, auquel nous pourrions avoir confiance tout de suite. En effet, durant les six premiers mois de l'année fiscale 1924, le pays a payé \$59,724,240 en intérêts sur la dette nationale, tandis qu'il n'a payé pour les six premiers mois de cette année que \$55,237,207, une diminution de plus de quatre millions. La diminution fut d'un million environ durant le mois de septembre. Voilà qui va bien pour le moment toujours. Car si l'argent revenait plus cher sur le marché, si M. Robb devait emprunter à des taux d'intérêt plus élevés l'an prochain l'argent qu'il aurait pu emprunter pour de longues années à de très bonnes conditions aujourd'hui, le pays pourrait être perdant. Mais ajoutons tout de suite que l'avenir paraît assez brillant et que tout laisse prévoir que M. Robb pourra se tirer à bon compte de ses opérations de cette année. Mais encore ici, il est toujours prudent d'attendre à plus tard pour atteindre à la vérité.

Les diminutions de l'intérêt sur la dette qui s'élèvent à quatre millions, comme on l'a vu, forment donc une partie importante de la réduction générale dans les dépenses du pays, qui s'élèvent, les six premiers mois de l'année 1925, à \$136,385,123 au mois de septembre 1924, et elles sont de \$129,748,274 au mois de septembre 1925. La diminution pour le mois de septembre seulement est de quatre millions et demi.

Etudions un peu plus cette diminution qui s'est produite durant le mois de septembre. Nous savons

(Suite à la troisième page.)

M. Bourassa commence sa campagne dans le sud de Labelle

Il parle hier à Ripon et à Chénéville — M. Edmond Proulx, député libéral de Prescott à Toronto, l'accompagne et parle avec lui — "Si je connaissais M. Jodoin, je lui conseillerais de disparaître", dit M. Proulx — Le Canada aux Canadiens et les Canadiens au Canada — M. Bourassa n'a pas trahi sir Wilfrid Laurier — Excellent accueil des gens du sud du comté de Labelle à M. Henri Bourassa

"CE SERA LE PORTE-PAROLE DE TOUS SES COMPATRIOTES"

Saint-André-Avellin, 11 (Spécial au Devoir). — La deuxième semaine de la campagne électorale de M. Henri Bourassa dans Labelle s'est ouverte aujourd'hui par une tournée dans le bas du comté; et les deux assemblées de la journée, le matin, après la messe, à Ripon, dans le canton du même nom, l'après-midi, à Chénéville, dans le canton d'Hartwell, ont été marquées par le plus franc succès. Dans toute cette région et plus au sud, dans les environs de Papineauville, presque toutes les voitures automobiles et hippomobiles, portent de grandes pancartes rouges: "Votez pour Henri Bourassa, le défenseur de nos droits, candidat dans Labelle." Les mêmes affiches se voient aux devantures des magasins et de ci de là, le long des routes. Les marques extérieures de la popularité du candidat se voient partout et les gens, généralement, manifestent tout haut leur sentiment. L'accueil fait à M. Bourassa dans les assemblées ne laisse par ailleurs aucun doute quant au résultat du scrutin le soir du 29.

M. Edmond Proulx accompagne M. Bourassa

Aujourd'hui, à ses deux assemblées, M. Bourassa était accompagné de M. Edmond Proulx, député libéral de Prescott à la législature de l'Ontario et ancien député libéral de ce comté aux Communes. C'est un titre de libéral autant que d'administrateur de M. Bourassa que M. Proulx est venu demander aux électeurs de Labelle, voisin de Prescott, de voter pour M. Bourassa.

"Tant qu'il s'agira de maintenir M. King au pouvoir contre Meighen, vous avez la parole de M. Bourassa — et là-dessus vous pouvez être tranquilles — qu'il donnera son vote à M. King, dit en substance M. Proulx. Pour le reste il réserve son indépendance et il vous le dit encore franchement, de même qu'il vous prévient que tout esprit de parti est mort et bien mort chez lui. Pour ma part, dit M. Proulx, je ne suis pas débarrassé encore de l'esprit de parti mais je ne voudrais pas dire que c'est moi qui ai raison. Il se pourrait fort que si j'avais autant d'expérience que M. Bourassa en politique, si j'avais été mêlé aussi longuement aux choses politiques, j'en serais fatigué aussi. Quand il vient vous dire qu'à son âge, après avoir connu et les victoires et les défaites, après avoir été député au parlement fédéral et à la législature de sa province, il ne recherche pas pour sa satisfaction personnelle un mandat de député, c'est parfaitement vrai, et je le comprends. J'ai été comme lui député à Ottawa, puis à Toronto et il vient au temps où l'on préfère par-dessus tout mériter et conserver l'estime de ses compatriotes que d'obtenir la gloire, même en servant fidèlement un parti."

"Si je connaissais M. Jodoin, a ajouté M. Proulx, je lui donnerais le bon conseil de s'en aller, car autrement il fera éire M. Bourassa par une très grosse majorité."

Pour la victoire de Labelle

Merci à nos amis — Des automobiles

Le courrier est réconfortant de ce temps-ci. Les marques de sympathie nous arrivent nombreuses au sujet de la campagne de Labelle — et les platoniques sont le petit nombre.

Nous remercions de tout coeur nos amis de cet admirable élan de générosité, qui se continuera, nous l'espérons, jusqu'à la victoire.

Une campagne politique eût été plus facile à Montréal ou dans les environs. Le comté de Labelle est vaste et les communications ferroviaires y sont difficiles. Mais on sait que ce comté, qui a été d'une loyauté constante à notre directeur depuis le début de sa lutte, alors que le spectre de l'impérialisme ne causait pas d'alarme dans les autres parties de la province, lui tient plus que tout autre au coeur.

Les distances à couvrir sont parfois très considérables et les trains peu fréquents. Plusieurs de nos amis nous ont offert leurs automobiles. Deux d'entre eux nous en ont offert trois chacun. C'est magnifique! Mais il en faudra davantage, surtout pour le jour de la votation.

Entendons-nous bien dès maintenant:

Ce qu'il nous faut surtout, ce sont des machines avec chauffeur pour aller dans n'importe quelle partie du comté. Dans le sud, nous l'avons constaté de visu, elles sont excellentes. Il faut ensuite que nous puissions compter absolument sur ces machines dont nous pourrions disposer à notre guise.

On est prié de communiquer à ce sujet avec le secrétaire de l'organisation à Montréal.

M. LOUIS DUPIRE,

ou encore de se présenter en personne, de 9 heures 30 à 5 heures 30 tous les jours, y compris le samedi, au bureau du DEVOIR, 336, rue Notre-Dame est.

Les assemblées de Ripon et de Chénéville

A Ripon, l'assemblée avait lieu à l'hôtel de ville. MM. Joseph Landriault, maire de la paroisse, et Wilfrid Larose, maire du village, présidaient conjointement. Sur l'estrade on remarquait outre les deux orateurs, le Dr Alfred Adam, de Ripon, M. Eugène Séguin, maire de Saint-André-Avellin, M. Lionel Quessnel, marchand de Saint-André, M. J.-H.-E. Lemire, secrétaire de la municipalité de Saint-André, M. Théo. Bonhomme, M. Léo Bonhomme, de Papineauville, et un grand nombre de dames.

A Chénéville, dans l'après-midi, des visiteurs étaient venus de Montréal, entre autres, MM. J.-Donat Langelier et Bousquet, de la municipalité de Chénéville. Il y avait aussi un visiteur du comté de Saint-Hyacinthe, M. J.-W. Archambault, de Saint-Denis sur Richelieu.

L'assemblée de Chénéville a eu lieu dans la salle municipale; MM. Clousson, maire du village, et Ernest Major, maire de Vinois, présidaient conjointement. Sur l'estrade, on remarquait à peu près les mêmes personnes qu'à Ripon et en plus le Dr Baulne, de Chénéville. M. le maire Clousson a présenté M. Bourassa, "notre candidat". C'est lui aussi qui l'a remercié.

Aux deux assemblées, M. Bourassa a traité les mêmes questions que précédemment et dans le même sens. A Ripon, pour le bénéfice de quelques électeurs anglais, il a résumé son discours dans leur langage. Ces électeurs sont établis depuis peu dans le pays. Ils travaillent à la construction du chemin de fer de la compagnie Singer, qui ira de Thurso jusque dans les limites de bois francs que la compagnie a acquis récemment de la faillite Riordan.

Aux deux endroits, M. Edmond Proulx a répété sensiblement le même discours. Nous donnons d'un seul coup le résumé des discours des deux orateurs.

Le discours de M. Bourassa

"C'est un jeune revenant de 21 ans qui vous arrive. C'est une folie de jeunesse, pour ainsi dire, que j'ai acceptée de faire à la demande de vieux amis, jeunes pourtant de coeur et ayant conservé toute la verdeur de leur esprit. Ces gens m'ont dit, de même que d'autres amis, dans la province de Québec et dans les autres provinces du Canada, que les années qui restent encore à ma disposition, je les dois à mon pays pour faire valoir au parlement de la nation les idées et les principes que je défends depuis trente ans. On veut que j'aie défendu là-bas la cause de l'économie canadienne contre celle de l'impérialisme qui a bien gagné du terrain depuis la guerre d'Afrique; et aussi la cause des minorités françaises et catholiques dans les autres provinces. La guerre de 1914 a ouvert les yeux à bien du monde et bien des Anglais pensent maintenant exactement ce que je dis tout haut depuis bien longtemps.

"On me représente que l'heure est venue d'aller dire ces choses à Ottawa et que j'ai de grandes chances non seulement d'être écouté mais de faire admettre mes vues par un certain nombre d'Anglais bien pensants et ayant le coeur à la bonne place. Ma politique reste la même, ce qu'elle a été depuis trente ans et elle peut se résumer en cette formule bien simple: Le Canada aux Canadiens et les Canadiens au Canada. C'est l'une des conditions pour assurer l'unité canadienne.

"L'autre condition tout aussi essentielle c'est le respect des droits des minorités dans toutes les provinces du pays. Il faut que nos compatriotes anglais comprennent que la minorité française et catholique dans les provinces anglaises a droit d'être traitée de la même façon que la minorité anglaise et protestante dans la province de Québec.

"Les Anglais, dit M. Bourassa, aiment les gens qui se tiennent debout. Ils n'ont aucun respect pour cette catégorie de Canadiens français qui leur lèchent les bottes, gémissements à la main quand ils sont à l'abri derrière les quatre murs d'une chambre. Ce qu'ils aiment c'est qu'on leur dise franchement la vérité, exactement ce qu'on pense. C'est précisément pour cela que j'ai accepté de retourner à Ottawa, si vous m'en jugez digne. Je vous salue tout simplement ma cause sans quémander de votes. Rentrant dans la vie politique, il était tout naturel que je pense d'abord à mon vieux comté de Labelle. Comme autrefois, je fais simplement appel à votre conscience, à votre intelligence d'électeurs libres. Je ne ferai pas mon discours de la bière, ni avec un porte-feuille bien garni. Je vous respecte trop pour vous acheter. C'est à vous de décider, dans votre conscience, si je dois être votre député."

M. Bourassa a parlé ensuite, comme il l'a fait à Mont-Laurier, des grandes questions politiques présentes.

A Ripon comme à Chénéville, M. Bourassa a été interrompu très souvent par des salves d'applaudissements.

Le discours de M. Edmond Proulx

Le député de Prescott rappelle que M. Bourassa est allé autrefois aider son père, qui a été avant lui représentant de Prescott aux Communes. Il lui devait bien aujourd'hui de venir l'aider dans Labelle. "M. Bourassa, dit M. Proulx, a passé sa vie à défendre les bonnes causes, sans s'attendre à rien recevoir en retour. Il a été principalement l'un des champions des écoles françaises en Ontario. Cela aurait déjà été une raison suffisante pour l'honneur d'être député de Labelle.

"J'ai été député à Ottawa en même temps que M. Bourassa, dit M. Proulx, et je n'ai pour toujours été de son opinion, ce qui ne veut pas dire que j'ai eu raison.

"Sur la question des droits des minorités françaises de Saskatchewan et d'Alberta je trouvais autrefois que M. Bourassa était un peu dur pour son chef. Mais je vois aujourd'hui que si M. Laurier avait été aussi libre que M. Bourassa il aurait fait comme lui. L'expérience que nous avons eue en Ontario m'a ouvert les yeux.

"En 1912, sur la question des écoles du Keewatin j'ai suivi M. Bourassa, ou plutôt l'un de ses disciples, Paul-Emile Lamarche, qui avait rallié à lui les votes de dix-sept députés libéraux. M. Lamarche proposait un amendement au projet de loi soumis.

"On dit que Bourassa a trahi son chef. Il faut s'entendre là-dessus. M. Bourassa a différé d'opinion avec M. Laurier comme moi en 1912. Je prétends bien n'avoir pas été trahi pour n'avoir pas alors sacrifié les droits de mes compatriotes à mon parti politique. Un traitre généralement, fait son coup quand il doit lui rapporter quelque chose. Or c'est précisément quand son chef était au pouvoir et qu'il pouvait lui procurer tous les honneurs et tous les avantages, que M. Bourassa l'a abandonné. Ça n'est pas la même chose qu'on fait les libéraux qui ont abandonné M. Laurier en 1917. Le vieux chef était alors dans un moment de détresse. C'est précisément à ce moment que M. Bourassa est retourné à lui.

"Vous, les électeurs de Labelle, vous devez être honorés que M. Bourassa ait accepté d'être votre candidat. Combien d'autres comtés envient votre sort! M. Bourassa dit qu'il a vieilli. Pourtant je le retrouve tel que je l'ai connu en 1904 et ceux qui l'ont connu avant cela en 1896, à ses débuts dans la politique, disent que c'est le même homme, avec les mêmes principes. Vous allez élire un homme qui sera plus que simple député d'un comté: le porte-parole de tous ses compatriotes.

"Quant à l'attitude que prendra M. Bourassa envers les deux partis actuels, vous pouvez avoir toute confiance. M. Bourassa ne donnera jamais sa voix pour mettre Meighen au pouvoir. Quant au reste il réserve son indépendance et entend user de son jugement. Le passé de votre candidat répond de la façon dont il peut en user."

M. Proulx rappelle ensuite qu'il a été des deux voyages du Devoir en Acadie et en Ontario. Il a pu constater que la voix de M. Bourassa fait autorité dans les provinces anglaises. Des Anglo-Canadiens parlent avec confiance de M. Bourassa, ils ont entendu exposer. Seulement ils n'osent pas le dire tout haut.

"N'est-ce pas le devoir des électeurs de Labelle, dit M. Proulx, de fournir maintenant à M. Bourassa l'occasion d'exposer ses opinions, si nettement canadiennes, du haut de la plus haute tribune du pays?"

Aux deux endroits, M. Bourassa a proposé un vote de remerciement aux maîtres qui présidaient. Il a aussi offert ses remerciements à M. Edmond Proulx "qui n'est pas un orateur engagé, celui-là, mais un bon libéral, sincère et droit."

La campagne dans le reste du comté

Il se constitue un peu partout dans le comté de Labelle des comités favorables à M. Bourassa. Il y en a à Mont-Laurier, à Papineauville, à Saint-André-Avellin, ainsi que dans la plupart des villages du comté. A l'Annonciation, il vient de s'en constituer un sous la présidence de M. le docteur Côme Cartier, avec M. L. O'Neill comme vice-président, M. J.-A. Vaugeois comme secrétaire et MM. W. Taillon, C. Robitoux, C. Denis, Georges Peclat et P.-E. Jeannotte, membres directeurs. Ce comité a déjà fait un excellent travail d'organisation.

M. Jodoin, candidat de la convention, mène sa campagne en compagnie de quelques orateurs locaux. Je ne ferai pas mon discours de la bière, ni avec un porte-feuille bien garni. Je vous respecte trop pour vous acheter. C'est à vous de décider, dans votre conscience, si je dois être votre député."

M. Bourassa a parlé ensuite, comme il l'a fait à Mont-Laurier, des grandes questions politiques présentes.

L'assemblée de St-Hyacinthe

Le ministre de la marine, répondant au maire Duquette, affirme que la population et la valeur des propriétés ont augmenté à Sorel — Cette quantité d'acier et de bois flottant — La situation au Canada et aux Etats-Unis

St-Hyacinthe, 12. — M. Cardin a obtenu un beau succès hier après-midi, à St-Hyacinthe, où il parlait en faveur du candidat libéral, René Morin. Les orateurs ont été MM. T.-D. Bouchard, Paul Mercier, et René Morin.

« Je viens essayer, avec tout l'enthousiasme, toute l'énergie dont je dispose, a dit M. Cardin, de vous prêcher un évangile d'espoir et de confiance en notre pays et de vous ramener dans le sentier de la vérité, vous remettre dans l'âme les sentiments véritablement patriotiques qui vous aideront à vaincre les difficultés que vous avez encore à vaincre. Nos adversaires n'ont rien de gai ni d'agréable dans leurs paroles. Lisez, si vous ne l'avez pas encore fait, le discours de M. Patenaude à St-Laurent. C'est un chant funèbre qui parle de ciel couvert de nuages, de tempête qui gronde, du départ en nombre incalculable des fils du Canada qui s'en vont aux Etats-Unis. A en croire M. Patenaude, vous-mêmes n'êtes pas vivants; vous êtes des ombres qui reviennent sur la terre canadienne. »

« Le gouvernement qui se présente aujourd'hui devant l'électorat canadien n'a pas peur de revenir devant vous. Sans doute tout n'est pas parfait dans nos conditions d'existence économique et sociale. Mais tout compte bien être la situation de notre pays peut être avantageusement comparée avec celle de tout autre pays du globe ayant participé à la récente grande guerre européenne. Lorsqu'ils prêchent le contraire, nos adversaires nous donnent la mesure de leur mauvaise foi ainsi que de la faiblesse de leurs arguments. »

« Un des orateurs, M. Monty, à une assemblée tenue vendredi dernier dans la division Mont-Laurier-Outremont, disait que M. King retournerait au pouvoir, ce serait l'annexion de notre pays aux Etats-Unis parce que M. King, par son éducation, est avant tout Américain. Si ces gens qui osent parler de la sorte ne méritent pas la condamnation du pays, je me demande ce qu'il faut bien faire pour être conquis. »

« Les gens qui se servent d'eux ne sont pas de véritables Canadiens, ce sont de mauvais patriotes. « Il n'y a pas un homme plus solidement attaché aux institutions de son pays ou qui ait jamais fait preuve de plus de dévouement envers sa patrie que M. William Lyon Mackenzie King. Le premier ministre actuel du Canada, je n'hésite pas à le dire, vaut cent fois mille fois ceux qui l'attaquent avec autant de déloyauté. »

« Contrairement à eux, nous n'avons pas, nous, à rougir de notre chef, nous ne sommes pas comme ces lâches, ces hypocrites qui rougissent de leurs et n'osent même pas prononcer leurs noms. Nous connaissons la sincérité de nos adversaires; elle se mesure à l'intérêt matériel, non au cœur et aux sentiments. Cette assemblée est un autre clou dans la boîte difforme renfermant les restes du parti conservateur. »

« Nous n'avons pas, certes, remédié à tous les maux accumulés de 1911 à 1921, nous n'avons pas encore eu le temps nécessaire de guérir le pays de tout le mal que nos adversaires lui ont infligé tout en salissant les pages de notre histoire politique. Le pays a repris, néanmoins, sa marche dans la voie de la prospérité et nous ne sommes pas loin du bonheur que nous connaissions avant 1911. Nos finances sont dans un état sensiblement meilleur qu'en 1921, les dépenses d'administration ont été considérablement réduites, nos revenus augmentent sans cesse. On a beaucoup crié la ruine et à la banqueroute, les faits sont là qui offrent un démenti formel aux déclarations pessimistes de nos adversaires. Notre commerce se développe et le Canada, qui il y a quelques années, était un petit pays exportateur, est aux premiers rangs de toutes les nations du monde. N'a-t-il pas exporté au cours de la dernière année fiscale, pour \$1,093,000? Si après cela nos adversaires parlent de ruine et de banqueroute nationale, ils méritent l'étiquette de menteurs publics et de calomniateurs de leur pays. »

Des difficultés, sans doute, existent encore au Canada et je le reconnais moi-même. Mais indiquez-moi donc un seul pays au monde où règne la stabilité économique d'avant 1914; citez-moi un peuple qui n'a pas connu les mêmes embarras, les mêmes ennuis que ceux que nous avons connus au Canada du fait de la grande guerre. J'ai plus loin, et je dirai qu'il serait facile d'en citer des dizaines qui en connaissent de plus durs et de plus pénibles encore que les nôtres présentement. Nous avons hérité, il est vrai, d'une très lourde dette de guerre, mais il faut aussi tenir compte des dépenses extraordinaires, scandaleuses faites par les administrations précédentes, je veux parler des administrations Borden, unioniste et Meighen. N'avons-nous pas, par exemple, le fardeau de l'achat du Canadien-Nord et de la nationalisation des chemins de fer, fardeau sous lequel ploie notre peuple? »

« Nous avons de lourdes taxes à payer; elles furent imposées ou du moins rendues nécessaires par les régimes Borden et Meighen. A propos des chemins de fer, M. Patenaude a coutume de répondre que ce sont les libéraux qui les ont construits et que M. Meighen a été obligé de les acheter pour leur éviter d'être plus ou moins en aléa. Si M. Patenaude ajoutait que \$10,000,000 ont été votés dans les coffres publics pour être donnés en cadeaux à Mackenzie et Mann. »

« Ces gens-là veulent jeter de la poudre aux yeux des électeurs de notre province, continue M. Cardin. M. Cardin dit ensuite que la prospérité du pays se reflète dans les bilans très encourageants des banques de notre pays et des grandes institutions financières et commerciales qui paient des dividendes plus en plus considérables. Le ministre cite plusieurs faits pour prouver les progrès accomplis par nos industries, puis il termine son discours en déclarant que nous devons avoir confiance dans l'avenir du Canada, et tout particulièrement dans le parti libéral, dans le gouvernement King, qui malgré de nombreuses difficultés a pu rétablir l'équilibre dans nos finances, rétablir la bonne entente et l'harmonie entre les races et toutes les provinces et assurer la stabilité complète de notre commerce. »

M. Cardin termine en faisant un parallèle entre la situation industrielle des Etats-Unis et la nôtre. Il déclare que chez nos voisins tout n'est pas rose, tandis qu'au pays nous retrouvons graduellement la prospérité. Nos industries sont favorablement cotées à la Bourse les dividendes s'accroissent sans cesse et les ouvriers doivent travailler plus que le temps normal. Nous ne devons pas avoir honte de notre pays et de nous dire Canadiens. Il nous faut être des véritables patriotes et il nous faut vanter notre pays qui subit avec honneur la comparaison avec ceux de tous les pays du monde. Soyons fiers d'être Canadiens, dit en terminant M. Cardin, car notre pays est dans une situation meilleure que celle que nous pouvons trouver en n'importe quel autre pays. »

La Société Coopérative DE FRÈRES FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires EST 1235 142, RUE SAINT-CATHERINE EST

M. KING EN ONTARIO

Le premier ministre a parlé hier à Rainy River et à Fort Frances — Le gouvernement et les ouvriers

Port-Arthur, Ont., 12. (S.P.C.) — Sa campagne électorale dans les provinces de l'Ouest étant terminée, à l'exception d'une assemblée à Montréal, le premier ministre se propose de faire le reste de sa campagne dans l'Ontario, Samedi, il a parlé à Rainy River et à Fort Frances. Aujourd'hui, il parlera à Port Arthur et à Fort William.

Dans ses discours de samedi, M. King a surtout parlé du programme ouvrier du gouvernement. S'adressant plus particulièrement aux cheministes, il a parlé du projet de régulariser la concurrence entre le Pacifique Canadien et le Chemin de fer national. Mais ce n'est pas de l'intention du gouvernement de faire congédier un certain nombre d'employés. Au contraire, le plan du gouvernement tendra à faire augmenter leur nombre.

M. Peter Heenan, candidat libéral dans Kenora et Rainy River, est un mécanicien de chemin de fer. Parlant en sa faveur, M. King dit que le parti libéral est assez vaste

pour contenir tous les hommes aux vues larges, qu'ils soient ouvriers ou autres. M. King a dit qu'un parti ouvrier aux Communes serait comme un parti fermier, un parti de maîtres d'écoles, un parti d'industriels ou un parti capitaliste. Chaque fois qu'une classe s'identifie à un parti, elle range les autres classes contre elle.

M. King a de nouveau prétendu que le traité avec l'Australie ouvrirait de nouveaux débouchés à l'industrie de la pulpe et du papier.

M. Heenan a accusé le gouvernement conservateur d'Ontario d'employer des fonctionnaires civils à parcourir les centres ruraux et de dire aux gens qu'ils ne pourraient être traités avec justice tant qu'un gouvernement conservateur ne sera pas au pouvoir à Ottawa. Il a aussi accusé M. James Lyons, ministre des terres et forêts dans le gouvernement ontarien, de promettre des ponts à certaines régions pour obtenir les votes en faveur des conservateurs fédéraux.

A SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

RESUME DU DISCOURS PRONONCE PAR M. PATENAURE, HIER

Il aurait fallu une voix plus claire, dit M. Patenaure, plus enjouée et plus claire que la mienne pour saluer cette grande et belle foule qui me fait un si charmant accueil. Malgré mon enrouement, je ferai de mieux pour causer avec vous quelques minutes. Cette lutte offre bien des difficultés, mais quels que soient les obstacles, j'espère que la Providence me gardera assez de force pour la poursuivre jusqu'au 29 octobre et pour gagner notre cause.

L'orateur remarque que la crise actuelle est grave et demande pour se régler le concours de tous les bons citoyens. Ce qui est surtout frappant, dit-il, depuis quatre ans, c'est que le gouvernement n'a jamais pu définir sa politique. La seule idée politique qu'il ait eue jusqu'à présent a été de se maintenir au pouvoir à tout prix en abdiquant les promesses de la campagne de 1921, parce que les progressistes mettaient leur concours à cette condition. Le premier ministre revient devant le pays avec le même programme qu'en 1921. Il montre par là même qu'il n'a rien fait, que son gouvernement a manqué de vie et qu'il n'a pas su gouverner. Vous le voyez d'ailleurs, ces jours-ci, qui change sa politique selon qu'il parle à l'Ouest ou à l'Est. Aujourd'hui, il fait son plus beau clin d'oeil aux apôtres du libre-échange et leur dit: Entrez donc chez nous. Si vous êtes assez forts, c'est vous qui déterminerez la politique du gouvernement. C'est nous laisser entendre qu'il arrivera demain ce qui est arrivé hier et que les députés de l'Est devront passer sous les fourches caudines de M. Forke. Je dis qu'une telle politique, pas définie et sans vigueur est néfaste au pays. Dès la seconde session, M. King aurait dû définir et exposer sa politique devant la Chambre et si la Chambre ne lui faisait pas confiance, revenir devant le peuple pour avoir une majorité sur une politique bien définie. Où en sommes-nous aujourd'hui? Savez-vous quelque chose au juste sur sa politique? Sur le tarif vous ne savez rien, sur les chemins de fer vous ne savez rien, sur les moyens d'enrayer l'émigration, vous ne savez rien; sur la réforme du Sénat, vous ne savez rien. Sur aucun point il est en état de définir sa politique, pour la bonne raison qu'il ne sait pas lui-même quels individus et quel groupe lui imposent sa politique de demain.

Sur les quatre chefs principaux de la politique actuelle, il ne nous dit rien de précis, mais que nous savons déjà, il y a lieu de craindre que la situation s'aggrave.

A l'encontre du premier ministre, je lui dirai nettement que moi-même et les candidats que nous appuyons, nous n'abaisserons pas le tarif. Si dans Jacques-Cartier on ne songe pas à protéger l'agriculture, l'industrie et l'ouvrier, votez pour mon adversaire, car moi, j'élèverai le tarif aussi haut qu'il sera nécessaire pour protéger notre capacité de production contre les produits étrangers.

L'orateur répète ce qu'il a dit ailleurs sur la préférence britannique et dit que le meilleur moyen d'aider la mère patrie, c'est de servir son pays d'abord. Puis il passe à l'exploitation de nos richesses naturelles. « Le parti et le gouvernement qui évitent les questions essentielles du pays qu'ils n'ont pas de politique stable et remplacent la discussion par un appel aux préjugés méritent la censure du pays. Nous voyons déferler une vague vague spontanée et irrésistible qui, le 29 octobre, emportera M. King, ses ministres, son gouvernement et ses amis. Je ne vais pas d'ailleurs dans la condamnation que les meilleurs amis du gouvernement qui ont protesté vigoureusement contre la démolition de la charpente économique du pays. M. Patenaure rappelle alors les démissions et les votes de non confiance de certains députés de la province et d'ailleurs, notamment de Sir Lomer Gouin. « Quand vous voyez, dit-il, les députés les plus éminents dans cette province qui disent au gouvernement: Vous êtes malaisés, serez-vous plus sages qu'eux et appuierez-vous quand même un régime que condamne après expérience ceux qui contribuent peut-être le plus à l'établir? Tous les vrais Canadiens qui n'ont d'autre intérêt que l'avenir du pays se dresseront dans la majesté du vote et prononceront la condamnation d'un gouvernement qui a fait du mal au pays. »

L'orateur exhorte tout le monde à aider et à appuyer la cause et à prêcher la politique nationale. J'ai vu avec surprise que nos adversaires, au lieu de discuter nos idées, ont injurié les personnes. L'armée a été prise de peur devant un homme sans appui, et sans le puissant secours que donne le gouverne-

ment. Un simple appel au bon sens et à la raison des électeurs a jeté dans la consternation ceux qui préfèrent une politique de préjugés. Et pourtant notre programme dans sa plénitude est la saine et vieille tradition canadienne telle qu'établie par Macdonald et Cartier. C'est la seule qui convienne à notre pays et qui tienne compte de toutes les contingences. Car il faut que les hommes politiques envisagent le pays dans son ensemble et perdent l'habitude de penser par sections, par régions. Ce n'est qu'en développant cet esprit national que les sacrifices nécessaires deviendront possibles. Mais êtes-vous prêts à tout laisser démolir parce que quelques libéraux-échangistes veulent imposer leurs vues au gouvernement de M. King?

M. Patenaure conclut en saluant les dames présentes et en leur demandant leur concours. « Car, dit-il, le dévouement, la pénétration et l'esprit civique des femmes canadiennes a toujours sauvé le pays dans les crises qu'il a traversées. » Il ajoute quelques paroles aux électeurs de langue anglaise qu'il remercie de leur attachement.

Nos chemins de fer

Les recettes du trafic du Pacifique Canadien pour la période du 1er octobre au 7 octobre 1925 se sont élevées à \$4,777,000, à comparer avec \$4,398,000 pour 1924, soit une augmentation de \$379,000 sur la même période de l'an dernier.

Sensation triomphale! Le meilleur laxatif: "Cascarets", 10c

Ne restez pas en proie au mal de tête, bilieux, constipé, malade. Un ou deux de ces "Cascarets" à l'agréable saveur de bonbon, pris à n'importe quel moment, vous stimuleront doucement le foie et activeront vos intestins. Vous vous sentirez alors et vous serez mieux portant, soulagé, rafraîchi. Votre esprit sera lucide, votre estomac en bon ordre, votre langue rose et votre teint animé. Parce que ces agréables "Cascarets" ne causent jamais de coliques, d'ennuis ni de malaises, ce sont aujourd'hui les laxatifs qui se vendent le plus au monde pour hommes, femmes et enfants. Achetez-en une boîte à n'importe quelle pharmacie.

Eau Minérale
La meilleure procurable tout en étant la plus économique. Fraîche dès que vous la voulez. Se prépare instantanément d'un litre.

6c.

Demandez à votre pharmacien les **Lithinés du Dr Gustin**.

Convient pour traiter chez soi la goutte, les rhumatismes, les maux de tête, les maux de reins, de la vessie, de l'estomac et de l'intestin.

Produit français Agents généraux au Canada

La Cie Canadienne des agences modernes 245 rue Ontario Est, Montréal

Lithinés Alcaline Digestive

Vient de paraître **TRADITION et PROTESTANTISME** par le R. P. Gonzalve Proulx, O.P.

Ce livre fut hautement apprécié par les meilleures autorités théologiques de Rome. L'auteur y présente sous un jour nouveau l'argument fondamental contre le protestantisme: la Tradition catholique, étudiée dans sa nature, dans sa conservation et dans ses développements légitimes.

En vente chez l'auteur au prix de \$1.00. 153, avenue N.-D. de Grâce, Montréal.

SI VOUS DIGEREZ MAL, PRENEZ LE SATURAL

Et vous pourrez vous régaler, vous rassasier, vous gorger, et vous voulez, sans vous alarmer des résultats, sans appréhender aucun fermentations, renvois acides, brûlements d'estomac, pesanteurs, gaz, etc.

En vente partout 50c la boîte de 50 comprimés. Traitement d'essai expédié sur réception de 10c.

Si vous Toussez prenez le Sirop Lachance à la Dionine (Sirop Vert) PHARMACIE LACHANCE, 464, rue Ste-Catherine Est, Montréal

Les s'assembler ce soir, à 8 heures 15, à la salle n° 2, édifice des syndicats catholiques. Les officiers du Syndicat donneront la présidence à M. J. Comte, président du Syndicat catholique. Le Conseil a aussi donné son patronage à une séance organisée pour le 29 octobre à l'Académie St-Edouard, rue Lasalle, l'occasion de la nomination de M. J. Comte comme curé. M. C. Bérard, président du Conseil, présidera la soirée.

M. G. Tremblay, J.-B. Pelletier et Lefort ont soumis au Conseil un rapport des délibérations du dernier Congrès de la Confédération des travailleurs catholiques tout leurs rapports. Tous les membres se prient d'assister. Par ordre.

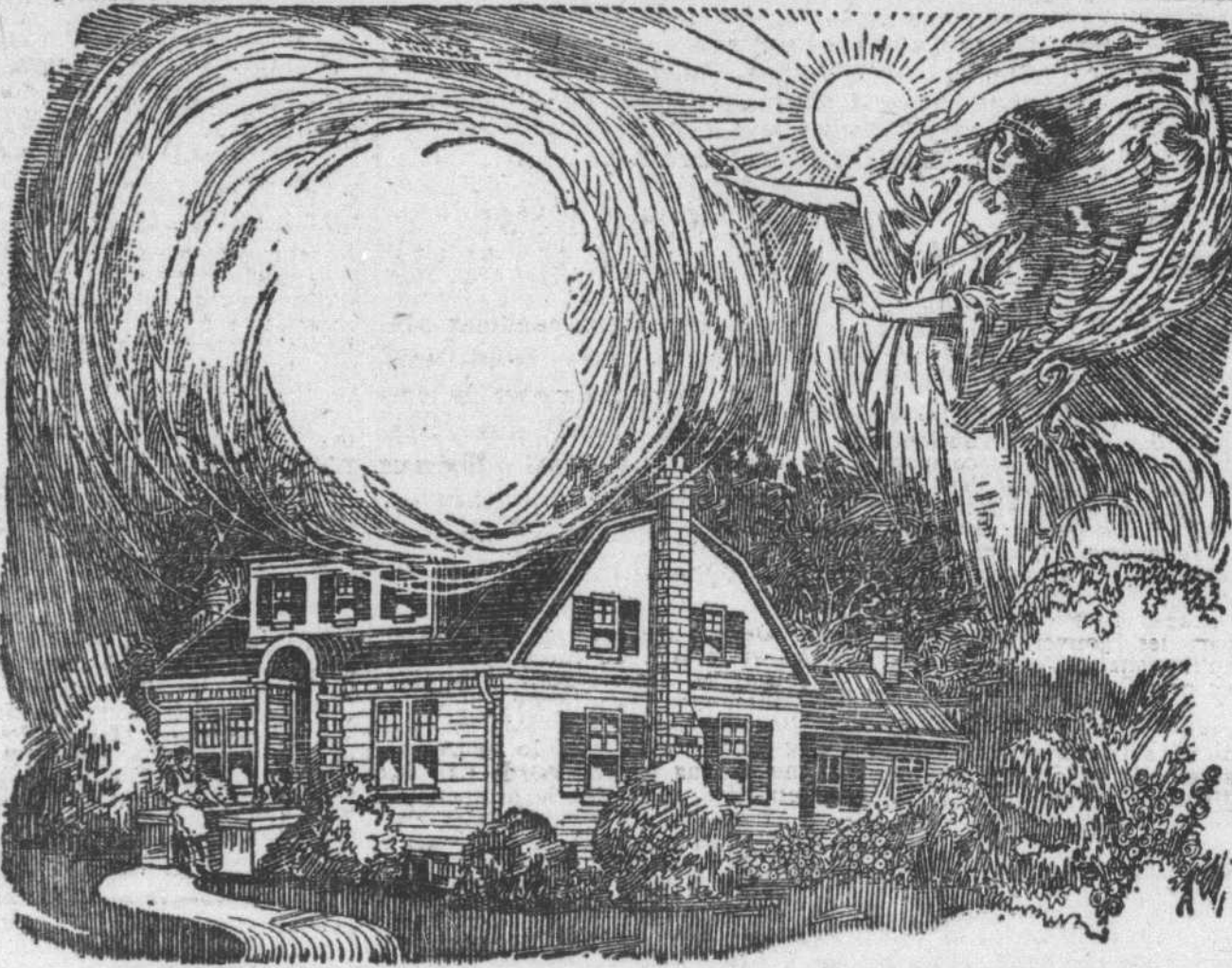
SYNDICAT NO-1 DES PRESSIERS

Le Syndicat no 1 des pressiers de travaux de ville se réunit ce soir, à la salle n° 3, édifice des Syndicats. M. J. Comte, président du Conseil, donnera un rapport de son travail. Les délégués au Congrès d'affaires, donneront un rapport de leur rapport. Tous les membres se prient d'assister. Par ordre.

Compagnies nouvelles

Québec, 12. — Le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" du 10 octobre 1925, publie les avis d'incorporations des compagnies suivantes:

Corporation de Films de Luxe, Ltee, \$275,000; Joseph Gariépy, Ltee, \$10,000; J.-R. Royer, Ltee, \$49,000; Québec Spring Good Ltee, \$20,000; Pigeon Frères et Cie Ltee, \$99,000.



Comme un nuage menaçant...

ELLE RESTE SUSPENDUE AU-DESSUS DE VOTRE FOYER—l'hypothèque qui vous a permis l'acquisition de cette propriété. C'est votre espoir de la voir se dissiper peu à peu jusqu'à ce qu'enfin votre maison soit bien à vous — dégrevée de toutes charges.

Mais s'il fallait que vous fussiez enlevé prématurément — qu'arriverait-il?

Est-ce que le nuage menaçant s'abattrait sur votre foyer et plongerait les vôtres dans les vicissitudes de la gêne et des privations?

Bannissez cette menace pour toujours — supprimez ce perpétuel souci qui vous ronge. Contrebalancez le montant de votre hypothèque par une de ces "Polices d'Assurance pour la Protection du Foyer", comme tant d'autres hommes sages et prévoyants ont fait.

Alors, que vous y soyez ou non, votre foyer sera à l'abri des coups du sort. C'est un moyen simple et facile d'assurer la continuation du foyer que vous avez fondé.

Demandez à n'importe quel représentant de la grande institution de l'Assurance sur la Vie de vous expliquer la chose en détail.



L'Assurance Sur La Vie

"La Sollicitude qui se Perpétue"

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Le cabinet français discutera l'offre américaine

PARIS, 12 (S. P. A.). — Il est probable que le cabinet consacrera une grande partie de son temps, cette semaine, à l'étude de la proposition que M. Caillaux rapporte des Etats-Unis au sujet du paiement des intérêts que la France pourra verser pendant les cinq prochaines années.

M. Caillaux, qui est arrivé samedi à Paris, a discuté la situation avec ses collègues pendant trois heures. Demain, les ministres étudieront l'offre américaine. La première réunion du Conseil des ministres ne sera tenue que dans une semaine et aucune décision ne sera prise d'ici cette date.

Les pluies paralysent les opérations au Maroc

FEZ, 12 (S. P. A.). — La pluie persiste et rend les opérations des troupes françaises et espagnoles pratiquement impossibles.

L'artillerie française continue à bombarder les positions ennemies et les avions font des expéditions contre l'ennemi entre deux orages. Le maréchal Lyautey est parti pour la France.

FEZ, 12 (S. P. A.). — Un communiqué officiel annonce la dissolution prochaine du corps d'aviateurs américains et canadiens, qui se sont engagés pour faire la lutte contre les rebelles.

M. Meighen à Leethbridge

LEETHBRIDGE, Alberta, 12 (S. P. C.). — M. Arthur Meighen, au cours d'une réunion qu'il a tenue samedi soir, a dû répondre à un grand nombre de questions de l'auditoire, au sujet du coût de la vie, les effets pratiques d'une politique de protection dans les régions agricoles et les effets probables d'un tarif plus élevé sur les prix des choses nécessaires à la vie.

Le chef conservateur a répondu aux interrupteurs l'un après l'autre, et il a réaffirmé sa confiance en un tarif protecteur, non seulement pour l'industrie manufacturière, mais aussi pour l'agriculture.

M. Dandurand rentre à Montréal

M. le sénateur Raoul Dandurand, qui vient de présider la sixième assemblée de la S.D.N. à Genève, est arrivé à Montréal samedi par voie de New-York.

M. Dandurand, avant de se rendre à Genève, a visité quelques pays d'Europe centrale en compagnie de M. Jean Desy, conseiller juridique au ministère des affaires extérieures. Ils sont passés par la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Autriche et la Yougoslavie. Partout le représentant du Canada a été reçu officiellement par les gouvernements des pays qu'il visitait. C'est alors qu'il était au cœur des pays balkaniques que M. Dandurand a appris que l'on avait l'intention de mettre son nom de l'avant pour présider la sixième assemblée de la S.D.N. honneur qu'il dit être un grand honneur, à une grande signification pour le Canada.

Un câblogramme de Mgr Forbes

Québec, 12 (D.N.C.). — S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, directeur spirituel du pèlerinage des Zouaves pontificaux à Rome vient d'envoyer un câblogramme à Québec. Les membres du pèlerinage des Zouaves qui ont fait la traversée de l'océan sur le Canada de la ligne White-Star sont arrivés à Liverpool. Mgr Forbes dit que la traversée a été très belle et dans son câblogramme il présente au nom de tous les pèlerins ses hommages aux pasteurs, parents, amis et compatriotes de ceux-ci.

La maison de M. Fafard

Québec, 12 (D.N.C.). — Le feu a détruit la maison de M. Fernand Fafard, candidat libéral dans l'Islet, dans la nuit de samedi à dimanche.

Nouveau curé à Saint-Georges

M. l'abbé Rosaire Caron, curé de Saint-Victor de Terrasse-Vinet, succède au R. P. H. McLeod, P.S.V., comme curé de St-Georges.

Les assemblées de M. Bourassa

Le lundi, 12 octobre, à ST-EMILE DE SUFFOLK, à 1 heure de l'après-midi; à NAMUR, à 3 heures de l'après-midi.

Le mardi, 13 octobre, à PLAISANCE, à 2 heures de l'après-midi; à THURSO, le soir.

Le mercredi, 14 octobre, à SAINT-MALACHIE, dans l'après-midi.

Le jeudi, 15 octobre, à SAINT-SIXTE, à 10 heures du matin; à MONTPELLIER, à 2 heures de l'après-midi.

Le dimanche, 18 octobre, à NOMININGUE, grande assemblée régionale après la grande messe.

Le lundi, 19 octobre, à MINERVE, à 2 heures de l'après-midi; à LABELLE, à 7 heures du soir.

Le jeudi, 22 octobre, à PAPINEAUVILLE, à 2 heures de l'après-midi, après la messe en nomination.

Le vendredi, 23 octobre, à FASSETT, à 2 heures de l'après-midi; à MONTEBELLO, à 7 heures du soir.

Le dimanche, 25 octobre, à ST-ANDRE-AVELLIN, à 2 heures de l'après-midi.

Le lundi, 26 octobre, à Notre-Dame de la Paix.

Le manifeste de M. Forke

Le chef progressiste dit que la politique tarifaire des conservateurs et des libéraux est presque la même — Si on économisait — La question des transports — Une banque nationale d'émission.

Winnipeg, 12. (S.P.C.). — Dans son manifeste électoral qu'il a publié samedi, M. Robert Forke assure que l'adoption de la politique progressive aurait pour résultat d'assurer la prospérité permanente du pays.

Dans ce manifeste, M. Forke traite du tarif, qu'il dit être la plus importante question devant les électeurs actuellement, du problème des transports, de la loi des banques et de l'immigration.

En partie, ce manifeste dit: "Les politiques poursuivies par les gouvernements canadiens depuis les quinze dernières années n'ont pas procuré un développement adéquat des ressources naturelles du pays ni rendu une prospérité permanente au peuple. Les électeurs doivent maintenant faire face à des problèmes économiques et politiques d'une grande envergure. Ces problèmes sont plutôt le résultat de la politique poursuivie plutôt que des difficultés des dix dernières années. Entre les politiques pratiques de chacun des deux anciens partis, on ne voit pas beaucoup de différence, nonobstant leurs programmes électoraux. La politique canadienne a toujours été dominée par un esprit de parti et par un désir d'atteindre le pouvoir. Le résultat du peuple a trouvé une exécution de la méthode de la détermination populaire de se séparer des engagements d'une partisannerie aveugle et d'assurer son support à tout gouvernement disposé à réaliser les réformes qui sont considérées comme essentielles au bien-être de l'industrie première et du peuple en général.

"Le premier ministre fait appel aux provinces de l'Ouest pour qu'elles élisent de nombreux représentants qui participent aux caucuses libéraux en disant que c'est là la meilleure méthode pour obtenir les changements nécessaires à la politique du gouvernement. Cette proposition est une invitation de maintenir son parti au pouvoir en retour des réformes que les caucuses du parti libéral voudront bien céder. La réponse irrefutable à cet appel est écrite dans les années mêmes du parti libéral dont les facilités successives, lorsqu'il s'est agi de réaliser ses promesses électorales et de remplir son programme d'élection, sont maintenant reconnues de tous.

"On peut avoir confiance que les députés progressistes supporteront aux Communes toutes les politiques et toutes les propositions qui seront en accord avec leurs principes; mais ils ne peuvent abandonner leur pouvoir en faveur de politiques qui ne peuvent être acceptées des électeurs progressistes afin de se conformer aux décisions d'un caucus de parti. M. King offre au pays un gouvernement par caucus au lieu d'un gouvernement par le parlement. Il veut faire de la Chambre des Communes une pure formalité pour la ratification des décisions qui seront prises par le caucus de son parti. Cette proposition est contraire aux principes du gouvernement représentatif et responsable que le peuple canadien considère comme son principal héritage.

Parlant du tarif, ce manifeste dit qu'il n'y a qu'une différence de degré entre les politiques conservatrice et libérale, les deux étant essentiellement protectionnistes. "En théorie, dit-il, M. Meighen traiterait les intérêts de la province de la même manière que M. King en accordant des privilèges spéciaux à certaines industries au dépens des contribuables et des consommateurs. En pratique, toutefois, il est presque impossible de faire la distinction entre les deux." Au contraire, les progressistes demandent d'abandonner la protection dans l'imposition de droits sur les importations.

"Aussi longtemps que le tarif sera maintenu comme une méthode d'impôts, il devra être régularisé dans le seul but de satisfaire aux exigences du revenu public. Ce maintien d'un tarif fiscal devient de moins en moins important. Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects, moins susceptibles de soulever des objections, sont devenus de plus en plus importants. Une stricte économie rendrait possibles de grandes réductions tarifaires. On ne devrait pas tolérer une réduction de l'impôt sur le revenu tant que le tarif n'aurait pas été substantiellement réduit."

Le manifeste dit qu'on ne peut résoudre le problème des transports maritimes et terrestres en élevant les taxes de transport qui sont déjà une trop grande charge et devraient être réduits. Une plus grande population est nécessaire, et cela dépend de la prospérité du producteur agricole et de l'encouragement qui est donné à la colonisation et au développement du pays. A la longue, la prospérité des chemins de fer sera assurée par le rappel des restrictions qui sont apportées au commerce et des charges qu'une politique protectionniste impose aux industries de base. "La diminution immédiate des taxes de transport, même par un acte de parlement si cela est nécessaire, et le maintien de la concurrence entre les chemins de fer eux-mêmes et entre les transports terrestres et ceux par rivières et canaux, sont essentiels." Le manifeste se prononce aussi en faveur de l'achat d'un chemin de fer national. La capitalisation du chemin de fer na-

Contre le travail du dimanche

UNE REQUÊTE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EST SOUMISE AU CONSEIL MUNICIPAL — AUTRES COMMUNICATIONS

Le greffier de la ville a reçu un certain nombre de requêtes de la part de sociétés et de corps publics, pour les transmettre au conseil municipal qui se réunit aujourd'hui même pour la séance régulière d'octobre.

La Chambre de commerce et la Société St-Jean-Baptiste prient les autorités municipales d'intervenir pour faire cesser le travail du dimanche dans la métropole. M. Trépanier fera une interpellation à ce sujet.

— La Société Saint-Jean-Baptiste prie aussi le conseil d'agir énergiquement contre le trust du pain en particulier, et contre tous ceux du même genre. On demande au conseil de voir à la protection des citoyens contre les abus graves qui les menacent.

— Les éditeurs du MacLean's Canadian National Magazine demandent aux autorités municipales que l'on permette aux vendeurs de journaux dans les kiosques à journaux de vendre leurs périodiques.

— L'Association des hommes d'affaires de l'Est, à son assemblée du 28 septembre, s'est déclarée en faveur du statu quo quant à ce qui a trait au règlement de fermeture de bonne heure des magasins.

— La Chambre de commerce, dans une autre requête, prie les autorités municipales de réserver les abords des marchés publics, le centre de la place Jacques-Cartier et le Champ-de-Mars exclusivement aux cultivateurs bona fide. On désire néanmoins que la chose se fasse sans nuire aux locataires d'états qui sont installés à l'intérieur ou à l'extérieur des marchés. La Chambre demande que les intermédiaires entre le cultivateur et le consommateur pour la vente des légumes et des fruits soient définitivement exclus de ces endroits.

— L'Union coopérative des laitiers de Montréal demande au conseil d'adopter certains amendements au règlement du lait, pour que la ferme fournisse le lait pasteurisé soit sous forme de lait pur, soit sous forme de lait condensé.

— Le maire de la ville de Philadelphie prie la ville de Montréal d'envoyer une escouade de policiers à cheval pour représenter celle-ci à la gymnastique qui aura lieu à Philadelphie les 6, 7 et 8 septembre 1926, à l'occasion de la célébration du 150e anniversaire de l'indépendance de l'Amérique.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

qu'elle est de quatre millions et demi, et nous savons aussi par ailleurs que durant ce mois de septembre la diminution en intérêts sur la dette nationale fut d'un million. Le reste donc trois millions et demi de réductions dans les dépenses ordinaires pour le mois de septembre à part la réduction en intérêts sur la dette nationale.

C'est un chiffre qui surprend et dont il faut se défier. Le premier ministre a annoncé, en effet, la date des élections au début du mois de septembre et les libéraux savaient que le bilan qu'émettait aujourd'hui le ministre des finances serait le bilan de la campagne électorale. La diminution des dépenses et la baisse des intérêts ne dit rien qui vaille. On y devine un bloc enfariné.

Pour résumer, le bilan semi-annuel 1924, sous lequel se cachent les rapports, sous d'autres rapports, le prêt à la défiance et il serait dangereux de l'accepter avant que M. Robb fasse le bilan général de toute l'année.

Léo-Paul DESROSIERS

tionnel devrait être réduite à la valeur réelle du réseau. Quoique l'on doive éviter la concurrence inutile, le chemin de fer national doit obtenir des embranchements nécessaires, aussi rapidement que les ressources financières le permettront.

Le manifeste dit que quoiqu'il soit dit que les progressistes ne croient pas que la politique de subsides du gouvernement puisse obtenir des résultats tangibles. Le rappel de certaines restrictions sur le trafic de retour, particulièrement les taxes des britanniques et le Canada, aurait pour effet d'améliorer les taux pour le transport des produits vers les ports européens. Le manifeste suggère aussi l'établissement d'une conférence maritime qui viendrait en concurrence avec la conférence déjà existante.

La concentration des intérêts bancaires se continue. "Le contrôle de l'organisation financière du pays par des intérêts localisés dans les provinces de l'Est a atteint un état qui est presque un monopole. On ressent vivement qu'il n'est pas sage de laisser les intérêts locaux et que le développement local peut être retardé à cause de ces conditions. Il semble nécessaire d'établir immédiatement une banque nationale qui entreprendra d'émettre graduellement l'émission de la monnaie nationale et de faire des opérations de réescompte plus étendues. En même temps, on devrait réviser la loi des banques de manière à permettre l'établissement de banques locales, opérant avec la monnaie nationale et se prévalant des facilités de réescompte proposées."

L'itinéraire des chefs politiques

M. KING EST EN ONTARIO ET M. MEIGHEN EN ALBERTA — M. BOURASSA PARLE DANS LE SUD DE LABELLE — M. PATE-NAUDE A SAINT-HENRI, CE SOIR

M. King a parlé hier à Fort Frances et à Rainy River, en Ontario. Il parle aujourd'hui à Port-Arthur et à Fort-William. Il doit passer le reste de la campagne dans l'Ontario à partir le 19 octobre où il viendra à Montréal.

M. Meighen est actuellement en tournée électorale dans l'Alberta. M. Bourassa continue sa campagne dans Labelle. Il a porté la parole hier à Ripon et à Chénéville. Il parle cet après-midi à St-Emile et à Namur. Demain il sera à Plaisance et à Thurso.

M. Patenaude tient une assemblée cet après-midi à St-Martin et ce soir il portera la parole pour des Léo Doyon à l'ancien hôtel de ville de Saint-Henri. Demain après-midi, il parlera en faveur de M. J.-F. Boullais à Saint-François du Lac et le soir il portera la parole à Drummondville en faveur de M. Jos. Marier.

Ils appuient M. Jos. Tremblay

La fédération des employés du Canadian National, à une assemblée tenue récemment, a décidé de donner son appui moral et financier à M. Jos. Tremblay, candidat ouvrier dans Sainte-Anne.

M. Bettez est le candidat officiel

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.). — La campagne politique bat maintenant son plein dans le comté des Trois-Rivières et huit assemblées ont eu lieu au cours de la journée d'hier. Le candidat libéral, le maire Arthur Bettez, a parlé à Ste-Floire, après la grand-messe, en compagnie de M. A.-E. Guillemette, député du comté de St-Maurice, à Québec. A cette assemblée, M. Arthur Bettez a affirmé que M. P.-J. Paradis, organisateur en chef du parti libéral, est venu samedi soir lui déclarer qu'il était le candidat officiel du gouvernement et que M. Lucien Cannon viendrait appuyer sa candidature à Shawinigan, mercredi soir prochain.

A l'assemblée de St-Marc, hier soir, à Shawinigan, à laquelle les principaux orateurs furent MM. Arthur Bettez et E. Guillemette, ce dernier a déclaré que M. Ernest Lapointe lui avait demandé d'appuyer la candidature du maire Arthur Bettez.

Dans Sherbrooke

Sherbrooke, 12. (D.N.C.). — En attendant la décision finale de M. Charles B. Howard, choisi par la convention libérale du 5 octobre dernier, l'opinion politique à Sherbrooke continue d'être passablement mêlée. On prétend que la majorité des officiers de l'association conservatrice locale seraient prêts à appuyer la candidature de M. McCreia qui se présente comme indépendant libéral-protectionniste. Par ailleurs, un certain groupe de conservateurs voudrait plutôt présenter un candidat conservateur canadien-français. L'abstention de M. McCreia simplifierait les choses, en permettant à M. Howard de faire la lutte comme franc libéral, mais on dit que M. McCreia est décidé de mener sa campagne jusqu'au bout, en dépit de sa mauvaise santé et de tous ses adversaires officiels. Dans l'intervalle, les conservateurs ne tiennent pas leur convention, remise depuis le lendemain de la convention libérale.

Dans Nicolet

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.). — "Vous savez de longue date que je suis un libéral, un franc libéral. Mon chef est M. Mackenzie King et je suivrai la politique de sir Wilfrid Laurier. Je suis dans la lutte, que cela soit bien compris, et j'y resterai jusqu'au bout."

Cette déclaration de M. John O'Shaughnessy, "candidat libéral officiel" dans le comté de Nicolet, hier, à Bécancour, où il a fait l'ouverture d'une campagne, a soulevé l'enthousiasme des quelque deux cents électeurs réunis en face de l'église après la grand-messe.

L'assemblée fut présidée conjointement par M. Ben. Deshaies, maire du village, et M. Clovis Genest, maire de la paroisse de Bécancour. C'est le maire Deshaies qui a souhaité la bienvenue au candidat et l'a présenté à l'assemblée.

M. Morgan dans Richelieu

M. William Morgan, candidat conservateur dans Richelieu, poursuit activement sa campagne. Samedi soir, il a tenu une grande assemblée à Sorel, à son comté; dimanche, après la messe, à St-Marcel; le soir, à St-Joseph de Sorel. Les orateurs ont été le candidat, M. P.-A. Vanasse, le notaire L'Heureux et M. J.-H. Michaud.

Comité central de J.-A. Bernier

Candidat libéral, division Cartier

Le comité central est ouvert au numéro 161, rue Ste-Catherine est, premier étage. Assemblées tous les soirs par des orateurs populaires.

Tous les électeurs et électrices ainsi que les amis de la bonne cause sont cordialement invités.

S'adresser à PAUL-E. LEFEBVRE, Plateau 3623.

L'Assomption-Montcalm

Samedi et dimanche, quatre assemblées contradictoires ont eu lieu dans le comté de l'Assomption-Montcalm: samedi, à St-Paul l'Ermite, hier à St-Henri de Massouche, à Lachenaie et à l'Epiphanie. Les orateurs ont été M. P.-A. Séguin, député actuel, M. John Monahan, candidat conservateur, Tancred Marsil, le notaire W. Proulx, L.-R. Gauvreau, Amédée Thounin, Edouard Masson et Prime Marsil.

Demain, il y aura deux assemblées: à 2 heures, à St-Sulpice et à 8 heures, à Repentigny.

Une assemblée de M. Paul Mercier

Mercurei prochain, M. Paul Mercier, député sortant de St-Henri, tiendra une grande assemblée dans l'ancien hôtel de ville de St-Henri.

M. Lapointe parlera au radio

Ce soir, le ministre de la justice, M. Ernest Lapointe parlera au radio avec le ministre des finances, M. Robb, (poste C. K. A. C.)

Russell

Ottawa, 12. — Les nouvelles de Russell sont très encourageantes. Les assemblées tenues hier par M. Goulet et ses amis ont eu un gros succès.

Une rumeur qui va s'accroissant dit que M. Gordon Edwards se retirerait de la lutte.

Pontiac

M. Arthur Lepage, arpenteur-géomètre de Senneterre, Abitibi, annonce qu'il sera candidat libéral jusqu'au bout dans le comté de Pontiac.

M. Lepage déclare que la foule qui suivait les délibérations de la convention libérale lui a crié d'aller jusqu'au bout, après le choix de M. Cahill, par les députés proprement dits.

M. Arthur Brossard à Napierville

Napierville, 12. — M. Arthur Brossard, c.r., candidat conservateur dans Laprairie-Napierville, est venu exposer son programme hier après-midi au cours d'une assemblée non contradictoire qu'il a groupée de nombreux électeurs.

M. Charles Duquette, maire de Montréal, M. Francis Fauteux et M. J. Jacob ont parlé en faveur du candidat.

M. Brossard déclare que, l'industrie n'étant pas protégée, l'agriculture en souffre. De plus, le gouvernement King favorise les cultivateurs étrangers au détriment des fils de notre sol. L'orateur cite quelques articles des tarifs canadiens, australiens et américains pour prouver son assertion.

Le marché canadien, dit-il, doit appartenir au cultivateur canadien et le gouvernement devrait s'employer à trouver à l'étranger de nouveaux débouchés.

M. Brossard déclare qu'il est sujet loyal à l'Angleterre mais qu'il est antiprotectionniste. Il est opposé à la participation aux guerres de l'Empire, si le Canada n'est pas intéressé, et opposé à la conscription pour les guerres européennes.

Dans Dorchester

Québec, 12 (D.N.C.). — MM. Lucien Cannon et L.-J. Gauthier ont continué, hier leur lutte contradictoire dans le comté de Dorchester. Les deux candidats ont tenu trois assemblées conjointes, parlant à Ste-Claire, St-Malachie, et St-Léon de Standon. Malgré la tempête de neige de samedi dans cette région une foule assez considérable a suivi les orateurs qui ont reçu tous deux les approbations et les applaudissements de leurs partisans.

M. J.-A. Bernier ouvre sa campagne

M. J.-A. Bernier, candidat libéral dans Georges-Etienne Cartier a ouvert samedi soir son comté central au numéro 161 rue Sainte-Catherine est. M. J.-A. Bernier vient en opposition avec deux adversaires Israélites, M. Jacobs, libéral, député sortant de charge, et M. Popliar, candidat conservateur.

L'assemblée, qui a été manifestement beaucoup d'enthousiasme, comprenait environ deux cent cinquante personnes. Un vieux citoyen de la division, qui suit les luttes électorales dans cette partie de la ville depuis de longues années, nous disait que c'est peut-être l'un des plus importantes réunions qu'il ait faites dans ce comté.

En plus du candidat lui-même, les orateurs de la soirée ont été MM. C.-A. Bertrand, avocat, J.-M. Sivinac, notaire, Wilfrid Duchesne et Jos. Légaré.

D'après les discours qui ont été prononcés, M. J.-A. Bernier se présente franchement libéral et il se dit en faveur de toute la politique du gouvernement King dans les dernières années. Il est candidat parce qu'on n'a pas tenu de convention libérale comme cela aurait dû être fait.

Le principal point sur lequel il veut conduire la lutte est la question d'immigration. Il n'est pas opposé à ce qu'on laisse entrer les éléments sains, moralement et physiquement, des pays européens, parce qu'il reconnaît la nécessité d'une bonne immigration. Mais il dit qu'il est de notre devoir de garder nos portes afin de ne pas laisser pénétrer les nombreux éléments indésirables, déchet des pays de l'Europe centrale et orientale que les pays d'origine veulent déverser sur nos bords pour s'en débarrasser. C'est vers ce but que M. Bernier veut diriger ses efforts s'il est élu, comme il le croit.

Dans la division St-Jacques

Le docteur Ruben-C. Laurier, candidat libéral-protectionniste dans la division Saint-Jacques, a ouvert son comté central au numéro 588 rue DeMontigny est, à l'angle de la rue Wolfe. Numéro téléphonique: Est 6202.

Le docteur Laurier fait appel aux électeurs et aux électrices qui ne se sont pas encore enregistrés, de se présenter, d'ici le 14 au soir, au bureau de révision, 262 rue Amherst.

Pour la partie de Saint-Jacques qui va de Sherbrooke au fleuve, le bureau est ouvert aujourd'hui, mardi et mercredi, à 4 heures p.m. et à 7 heures p.m., et pour la partie comprenant Sherbrooke-Nord aux limites nord, les mêmes jours, de 9 heures a.m. à 2 heures p.m. et le soir à 7 heures.

Le notaire Bergeron dans Champlain

Les Trois-Rivières, 12. (D.N.C.). — "Je suis candidat de M. Patenaude, mais me chérez-vous se termine là, et je tiens à vous dire que s'il s'agit de mon vote au parlement pour tenir un gouvernement au pouvoir, lorsque se soulevaient des questions aigües comme en ces dernières années, vous pouvez compter sur le petit notaire Bergeron, et il reviendra immédiatement devant vous et vous serez fiers de dire: "Saluons l'homme qui n'a pas eu peur, saluons l'homme qui a été fidèle à ses principes et à ses convictions."

C'est en ces termes que le notaire A.-J.-O. Bergeron, candidat dans le comté de Champlain, a résumé l'attitude qu'il entend suivre s'il est élu le 29 octobre prochain, à une assemblée tenue hier après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville du Cap-de-la-Madeleine.

Grosse tempête dans la région de Québec

Québec, 12. (D.N.C.). — La région de Québec et tout spécialement la rive sud, a été le centre d'une violente tempête samedi dernier, tempête qui a causé des dommages considérables en divers endroits. Le long du fleuve, le vent a brisé les arbres et jeté à terre de nombreux poteaux de téléphone ou de lumière électrique. Quelques petites constructions ont été jetées à terre. Ainsi la chapelle de Madame Fard-Drolet, à l'Islet, dans la montagne. Il est tombé beaucoup de neige. A St-Eugène, St-Cyrille, dans le comté de l'Islet, St-Anselme, Ste-Malachie et autres paroisses du comté de Dorchester, les routes et les champs sont couverts de neige. Les dommages causés aux lignes téléphoniques et lumières électriques sont fort élevés.

Garage incendié

Le garage Napoléon Giroux, 161, rue Montcalm, a été rasé ce matin par un incendie. Le feu a été découvert par un passant vers 3 heures. Dix autos ont été détruites. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

Faits divers

Le lieutenant Archambault a cofré plusieurs personnes qui étaient dans une maison de Chinois, à une loterie, à billets de 25 sous. Les prévenus se sont avoués coupables et ont été condamnés à \$5 d'amende et aux frais.

Deux individus nommés Béanger et Poulin se sont avoués coupables d'avoir volé une sacoche contenant \$20. La sentence sera prononcée mercredi.

Le juge Cusson a condamné ce matin Victor Simard, coupable de cinq vols, à quatre ans de pénitencier. Simard allait aux ventes aux enchères et y picorait de menus articles. Il avait déjà été condamné huit fois pour vol.

Les paquebots

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, le Megantic, de la compagnie White Star-Dominion, et l'Aurania, de la compagnie Canard, sont arrivés à Montréal samedi soir. L'Antonia, de la compagnie Canard, doit arriver ici ce soir. Il a fait escale à Québec ce matin.

Paris, 12. (S.P.A.). — La grève générale proclamée par les communistes n'a pas eu les succès qu'ils anticipaient, ce matin. Il y a moins de taxis-autos, mais les autres services de transport fonctionnent normalement. Dans la banlieue, on dit que 30 pour cent environ des ouvriers ont quitté le travail.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

Instructions électorales

Les droits et obligations du candidat et de ses agents avec le texte de la loi mis à date — Publié par le directeur général des élections à Ottawa.

25 sous (Par la poste, 35 sous)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

336 rue Notre-Dame est, Montréal

M. Rhéaume à Ville-Emard

L'adversaire de M. Patenaude dans Jacques-Cartier accuse ce dernier d'être l'émissaire de M. Meighen dans cette province — Pour qui votera-t-il? — MM. Alphonse Lacombe, Emery Sauvé, Georges Crompt, Alphonse Verville, M. Laliberté et Paul Mercier ont aussi parlé

Le député sortant de Jacques-Cartier, M. Théodore Rhéaume, a tenu une assemblée à Ville-Emard, hier soir, devant une salle comble et enthousiaste. M. Rhéaume, dans son discours, a fait une brève revue de l'administration King. Il s'est ensuite attaqué à son adversaire M. Patenaude qu'il désigne comme l'émissaire de M. Meighen dans la province. Il lui a reproché de n'avoir pas répondu à M. Henri Bourassa, candidat dans Labelle, qui a dit dans le discours qu'il prononcerait à Mont-Laurier: "Supposons que M. Patenaude réussisse à faire élire au parlement dix de ses députés et qu'il suffise de ces dix votes pour donner le pouvoir à M. Meighen ou à M. Meighen, pour qui votera-t-il?" Le nom de M. Bourassa, comme la chose se produit depuis que la campagne électorale est commencée, a soulevé de chaleureux applaudissements. M. Rhéaume a aussi accusé M. Patenaude de chercher à servir les intérêts de M. Meighen en disant que les libéraux exploitent les préjugés de races dans la province de Québec et en faisant ses affirmations de façon qu'elles parviennent à la connaissance des électeurs de langue anglaise des autres provinces.

Plusieurs orateurs accompagnaient M. Rhéaume: M. Alphonse Lacombe, M. Emery Sauvé, M. Georges Crompt, M. Alphonse Verville, M. Laliberté, M. Paul Mercier, député sortant de Saint-Henri. Un des pionniers du quartier, M. Odilon Perrault, président.

M. Emery Sauvé a dénoncé ce qu'il affirme être des manœuvres détestables des organisateurs de M. Patenaude. Il a affirmé qu'on tentait d'intimider les électeurs. Il a lu une lettre qui commençait le citoyen à qui elle était adressée de se présenter devant l'officier revisseur afin de répondre à une plainte qu'on porterait contre ce citoyen dans le but de faire retrancher son nom de la liste électorale. M. Sauvé a déclaré que, selon des informations qu'il a reçues, on a envoyé six cents lettres de ce genre, la plupart à des citoyens bien connus dans le quartier et qui habitent leurs domiciles actuels depuis plusieurs années. M. Sauvé a conclu qu'on fait cette manœuvre parce qu'on compte que des six cents électeurs qu'on retranche ainsi des listes une centaine tout au plus se présenteront devant le revisseur pour revendiquer leur droit.

M. Crompt a dit que le parti libéral est le parti du peuple. M. Verville a parlé des trusts et a dénoncé les conservateurs comme protecteurs des trusts. M. Mercier a prononcé une courte allocution et soulevé le rire de l'auditoire par ses comparaisons pittoresques. M. Mercier, à son entrée dans la salle au milieu de la soirée, a été longuement applaudi.

Qu'il me soit permis de dire un mot d'une question qui vous touche de très près, bien qu'elle ne relève pas absolument de mon mandat. Depuis longtemps, une partie de la Ville-Emard, à défaut d'un canal d'égout collecteur se trouvait en face d'inconvénients très graves. La situation était devenue intolérable. A certains jours on y respirait une atmosphère viciée et très dangereuse pour la santé publique. Cela, sans compter les ennuis de la population nombreuse qui était forcément privée d'égout. Un groupe de citoyens, animés d'esprit civique, s'occupèrent à faire circuler des requêtes pour protester contre cet état de choses. J'eus l'honneur d'être chargé de défendre vos intérêts devant la commission des Services Publics de la province de Québec. J'ai plaidé votre cause devant ce tribunal au cours du mois de septembre dernier. Le 7 de ce mois, j'apprenais avec plaisir que jugement était rendu en votre faveur, qu'une ordonnance forçait la cité de Montréal à construire un canal d'égout collecteur au coût de près de deux millions, les travaux devant commencer au début du mois prochain et se terminer de premier décembre 1926.

Il est inutile d'insister sur les avantages qui résultent de cette décision au point de vue d'hygiène, de l'embellissement de la ville et de l'augmentation dans la valeur immobilière. L'ordonnance, malheureusement messieurs, n'oblige pas la ville à me rembourser mes frais de cour et, à vous parler franchement, je vous avoue que je les ai oubliés.

Nous allons, si vous le voulez bien, examiner de plus près la situation économique du pays. Remontons à 1921 alors que le peuple était las des scandales du gouvernement Borden-Meighen. Le pays était à deux doigts de sa perte, la banqueroute nous menaçait, les déficits annuels se chiffraient par centaines de millions, la dette atteignait un chiffre prodigieux et inconnu jusque là, notre argent était déprécié. A cette époque le Canadien qui offrait en paiement notre argent à l'étranger essayait un refus humiliant, on lui disait qu'il ne valait rien. L'influence de la vieille province de Québec était nulle dans les conseils de la nation et la voix de Toronto régnait suprême. Voilà l'état dans lequel le gouvernement précédent avait plongé le pays.

Avec le gouvernement King, la situation s'est favorablement modifiée. Nos finances ont été rétablies sur des bases solides; la dette, les dépenses, les impôts ont été diminués; des surplus substantiels ont pris la place des déficits du régime précédent; nos exportations ont plus que triplé alors que nos importations diminuent tous les jours; le dollar canadien a repris sa valeur et égale l'univers; la voix de la province de Québec compte pour quelque chose, puisque c'est contre le bloc solide de la province que toutes les forces conservatrices sont liguées.

N'étant l'héritage accablant que nous ont légué nos prédécesseurs et la crise économique mondiale qui s'est encore, nous pourrions ravi-

vre à nouveau les jours de paix, de prospérité et de grandeur nationale que le Canada a connus sous le glorieux régime du chef disparu, Laurier.

Nos adversaires, n'ayant rien à reprocher au gouvernement sous le rapport de l'administration financière des affaires du pays, n'ayant aucun de ces scandales dont ils étaient coutumiers, lancent le cri de "protection" pour frapper l'imaginaire du peuple. Ils l'ont employé en 1921 et M. Meighen a réussi à faire battre tous ses candidats dans la province de Québec et dans six autres des provinces. Que peut-il espérer avec le même programme?

La protection à outrance que demandent M. Meighen et M. Patenaude ne bénéficie qu'au petit nombre au détriment de la masse des consommateurs. Elle n'est avantageuse que pour ceux qui ne reculent pas devant certains moyens odieux. A ces gens, je dirai: Prenez garde, vous semez dans l'âme des travailleurs la méfiance, le mépris et la haine du capital. Vous vous plaignez quand vous n'avez pas été frappés, vous criez alors que le danger n'existe pas. L'Ouest canadien grandit tous les jours, son influence va s'augmentant et si, comme l'enfant de la fable, vous criez "Au loup" quand il n'y a pas de loup, vous risquez de trouver pas d'écho dans le peuple le jour où un danger réel pourra vous menacer.

Je vais à ce propos vous citer un fait qui s'est déroulé en juin 1896, alors que la situation économique était des plus alarmantes. Le président d'une puissante maison industrielle de Montréal réunit tous les ouvriers de l'usine, environ deux mille hommes, pour leur dire ceci: "Vous allez être appelés à voter dans quelques jours. Je puis vous affirmer que si vous vous prononcez en faveur du candidat libéral et si vous donnez votre appui à Laurier, cette usine fermera ses portes. Vous avez à choisir entre le régime libéral et du travail dans l'usine".

"Je demande aux journalistes, dit M. Rhéaume, de bien noter les paroles que je vais prononcer. J'ai une autre grave accusation à porter contre M. Patenaude: j'accuse M. Patenaude d'avoir déclaré devant des représentants de journaux des autres provinces que les libéraux, dans la présente lutte, font appel aux préjugés de races, je l'accuse d'avoir fait ces déclarations dans le dessein d'ameuter une fois de plus contre nous les provinces de langue anglaise dans le but de permettre à M. Meighen de reprendre le pouvoir".

Cette tentative d'intimidation n'eut pas les résultats qu'on en attendait. Tous les employés de l'usine votèrent en faveur du candidat libéral et est-il besoin d'ajouter que l'usine en question n'a pas fermé ses portes. Son capital, qui était de deux millions en 1896, est aujourd'hui de près de 40 millions.

Nous voulons que les manufacturiers jouissent d'une protection suffisante, mais nous voulons que la masse du peuple soit aussi protégée contre les maux d'une protection à outrance.

M. Rhéaume pose de nouveau à M. Patenaude les questions auxquelles, dit-il, M. Patenaude n'a pas voulu répondre. Il lui demande: "Quel est votre chef? Si vous êtes élu, en faveur de qui ira votre premier vote à la Chambre? En cas de danger, le gouvernement King pourrait-il compter sur votre appui? Pourquoi n'avez-vous de blâme que pour M. King et gardez-vous un silence respectueux sur le passé, pourtant si chargé de M. Meighen? Pourquoi ces mystérieuses entrevues avec M. Bob Rogers? Que faisiez lord Atholstan à votre assemblée de St-Laurent? Pourquoi ce millionnaire était-il caché dans une petite automobile Ford? Comment expliquer cette prophétie de M. Meighen qui prétend prendre trente-cinq sièges dans la province de Québec, alors qu'il n'a pas d'autres candidats que ceux de M. Patenaude? Que fait votre joli portrait dans toutes les vitrines du luxueux comité d'organisation conservateur si vous êtes réellement indépendant de M. Meighen?"

Au peuple de juger ce silence plus que mystérieux, plus accablant qu'un aveu.

L'AUTONOMIE

M. Rhéaume établit une comparaison entre la conduite de M. King et de M. Meighen quand, au lendemain de la grande guerre, le premier ministre anglais demandait si le Canada envierait des troupes en cas d'une agression de la Turquie. Alors que M. King revendiquait hautement la souveraineté du parlement canadien et par conséquent du peuple, dans cette question, M. Meighen, le lendemain, prononçait un discours à Toronto où il disait que le premier ministre n'avait pas rempli son devoir et qu'à sa place il aurait répondu: "Oui, nous sommes prêts". M. Rhéaume demande au peuple de juger ces deux attitudes, celle du chef libéral et celle du chef conservateur.

M. Rhéaume répond aux chiffres cités par M. Patenaude relativement à la diminution du nombre des ouvriers employés par certaines industries et à son tour il cite des chiffres au sujet des puissantes compagnies qui ont augmenté la valeur de leur capital-actions depuis 1921. Il dit que certaines compagnies qui font de l'agitation en faveur de l'abaissement du tarif paient des dividendes énormes mais qu'elles doivent les payer sur la surcapitalisation introduite dans leurs systèmes financiers.

Il ajoute que M. Patenaude exagère grandement le nombre des faillites ou du moins exagère la portée des chiffres qu'il cite, car, d'accord en cela avec le bureau des statistiques, il compte comme manufactures tout établissement employant six personnes ou plus.

Si un jeune homme trop entreprenant ou trop imprudent, s'établit avec quelques ouvriers seulement, sans capitaux et presque sans expérience des affaires, il peut parfaitement bien faillir quelques jours ou en quelques semaines et M. Patenaude ajoutera encore une énorme faillite à sa liste exagérée quant à l'importance, même en admettant que ses chiffres soient exacts.

Les Canadiens qui sont allés aux Etats-Unis sont revenus en grand nombre et reviennent tous les jours. M. Rhéaume prétend que la lettre de M. Patenaude à Saint-Laurent à ce sujet n'a pas été lue en entier et que M. Patenaude en a délibérément supprimé une partie disant tout le contraire de ce que M. Patenaude entend prouver.

L'orateur est d'avis que les industries qui souffrent encore de cette déflation qui ne pouvait manquer de se produire après l'inflation de la grande guerre vont se rétablir peu à peu du moment que les finances continueront d'être administrées avec sagesse et prudence comme elles l'ont été depuis 1921.

Les nouvelles candidatures

Conservateurs: Léo Doyon (St-Henri), Leslie Bell (St-Antoine), Antoine Rivard (Québec-Comté); libéral: Léo Laflamme (Montmagny).

M. Leslie G. Bell, à une grande assemblée qu'il a tenue hier soir, a déclaré que quel que soit le résultat de la convention de ce soir, il serait candidat conservateur dans St-Antoine, parce qu'on lui avait offert la candidature à une convention régulière, tenue le 21 septembre. La réunion d'hier soir était sous les auspices de l'Association conservatrice de St-Antoine.

M. Bell a raconté que 2,200 électeurs lui avaient demandé de se porter candidat. Non satisfait de cette sollicitation, il a demandé la tenue d'une convention. On tenta de tenir cette convention, mais il était impossible d'avoir le concours des conservateurs du quartier St-André. Comme le temps passait et que rien ne marchait, la convention fut tenue régulièrement et présidée même par le président de l'Association libérale conservatrice.

A la fin de la soirée, Mme Henry Bell, présidente de la section féminine de l'Association conservatrice de St-Antoine, a lu une résolution protestant contre la convention de ce soir, laquelle résolution a été adoptée unanimement.

M. Léo Doyon

M. Léo Doyon, industriel, a été choisi unanimement par la convention conservatrice pour faire la lutte à M. Paul Mercier dans Saint-Henri. M. Doyon n'a pas accepté immédiatement la candidature et il donnera sa réponse ce soir, à l'assemblée qui aura lieu dans le

vieux hôtel de ville de St-Henri, où M. Patenaude adressera la parole. S. M. Doyon est candidat, ce sera comme libéral-protectionniste, appuyant le programme de M. Patenaude. M. Doyon est bien connu dans la division. En 1912, il fut candidat libéral malheureux contre M. Coderre. En 1916, au Board of Trade, M. Doyon s'opposa à l'enregistrement à outrance et proposa un amendement à une résolution qui favorisait cette politique.

A la convention d'hier après-midi, le nom de M. Wilfrid Lamarre fut proposé, mais celui-ci se retira. M. Lamarre avait été candidat contre M. Paul Mercier, en 1921.

Montmagny

Québec, 12, (S.P.C.) — M. Léo Laflamme, avocat de Montmagny, a été choisi comme candidat libéral pour le comté de Montmagny. Une assemblée a eu lieu, MM. Lapointe et Cannon y ont parlé.

Québec-Comté

Québec, 12, (D.N.C.) — M. Antoine Rivard, avocat de Québec, a été choisi candidat conservateur dans Québec-Comté où il fera la lutte à M. G. Power.

M. Lawrence Wilson se présente

Vaudreuil, 12. — A une assemblée tenue à Vaudreuil, dans la salle municipale, samedi après-midi, M. Lawrence A. Wilson, de Côte-du-Lac, a été choisi comme candidat libéral pour Vaudreuil-Soulanges. La candidature de M. Wilson a été proposée par MM. Rodolphe Ouimet, Avila Farand et Hermisda Pilon, député de Vaudreuil à la Législature. M. Wilson accepta après que MM. Ouimet et Farand eurent annoncé qu'ils appuieraient sa candidature. L'assem-

blée était sous la présidence du docteur Joseph Thauvette, maire du village de Vaudreuil.

M. Wilson a déclaré son intention de représenter à Ottawa les intérêts des agriculteurs. Il cherchera à obtenir l'établissement d'une caisse où les cultivateurs pourront emprunter à trois pour cent. Il a déclaré aussi qu'il s'occupera de la question de la loi de deux ans d'entreposage des alcools, parce que l'établissement de cette loi permettrait au pays d'accroître ses revenus annuels de vingt-cinq à cinquante millions. M. Wilson a aussi lu un article de la *Minerve* où ce journal rétracte des accusations qu'il avait portées contre le candidat.

M. Fernand Rinfret, député sortant de Saint-Jacques, a fait l'éloge de M. Wilson. Il a ensuite parlé de l'administration King.

M. King parlera au Forum

M. King, premier ministre du Canada, tiendra une grande assemblée au Forum, le 19 octobre. Les ministres et les députés de la région de Montréal y assisteront.

Le comité de Léonce Plante

M. Léonce Plante, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, tiendra une grande assemblée, mercredi soir, à 8 heures, à la salle de l'Union des Débardeurs, 525 rue Bonsecours, à l'angle de la rue Champ-de-Mars.

M. Rinfret sera accompagné du Dr H. Deslauriers, candidat libéral dans Saint-Marie, du Dr D. Gendreau, échoué, de MM. Achille Latreille et Crompt, orateurs ouvriers et autres.

Au club Lemieux

Ce soir, tous les membres du club libéral Lemieux sont cordialement invités à assister à une assemblée qui aura lieu au local ordinaire du club, à l'angle des rues Iberville et Lafontaine. Cette assemblée sera présidée par M. J.-E. Cloutier, pré-

sident du Club Lemieux.

Le candidat libéral de Saint-Marie, le Dr Hermas Deslauriers, adressera la parole, et sera accompagné de MM. Arthur Geoffrion, avocat; Fernand Dufresne et Charles Quéry et plusieurs autres orateurs.

M. Robb parlera ce soir

M. James A. Robb, ministre des finances dans le gouvernement Mackenzie King, adressera la parole à tous les électeurs de la métropole et des environs, ce soir, par voie du poste de radio C.K.A.C.

Laurier-Outremont

Me J.-A. Mercier, c.r., candidat libéral dans Laurier-Outremont, tiendra sa première grande assemblée demain soir à 8 heures p.m., à la salle du Jardin de l'Enfance, coin des rues Saint-Zotique et Saint-Laurent.

Au nombre des orateurs, en plus du candidat, on compte MM. Arthur Cardin, Fernand Rinfret et autres.

Dans Saint-Jacques

Mercredi soir

M. Fernand Rinfret, candidat libéral dans la division Saint-Jacques, tiendra une grande assemblée, mercredi soir, à 8 heures, à la salle de l'Union des Débardeurs, 525 rue Bonsecours, à l'angle de la rue Champ-de-Mars.

M. Rinfret sera accompagné du Dr H. Deslauriers, candidat libéral dans Saint-Marie, du Dr D. Gendreau, échoué, de MM. Achille Latreille et Crompt, orateurs ouvriers et autres.

Assemblée de M. E.-C. St-Père, à l'école Baril

Il y aura une assemblée libérale,

mercredi soir, le 14 courant, à 8 heures du soir, à l'école Baril, à Hochelaga, en faveur de la candidature de M. E.-C. St-Père. Les orateurs de la soirée seront: le candidat, le docteur Anatole Plante, M. Cléophas Durocher et quelques autres.

Une autre assemblée libérale aura lieu dimanche prochain, à huit heures précises du soir, à l'école Saint-Arsène, dans le Parc Frontenac.

LES DECES

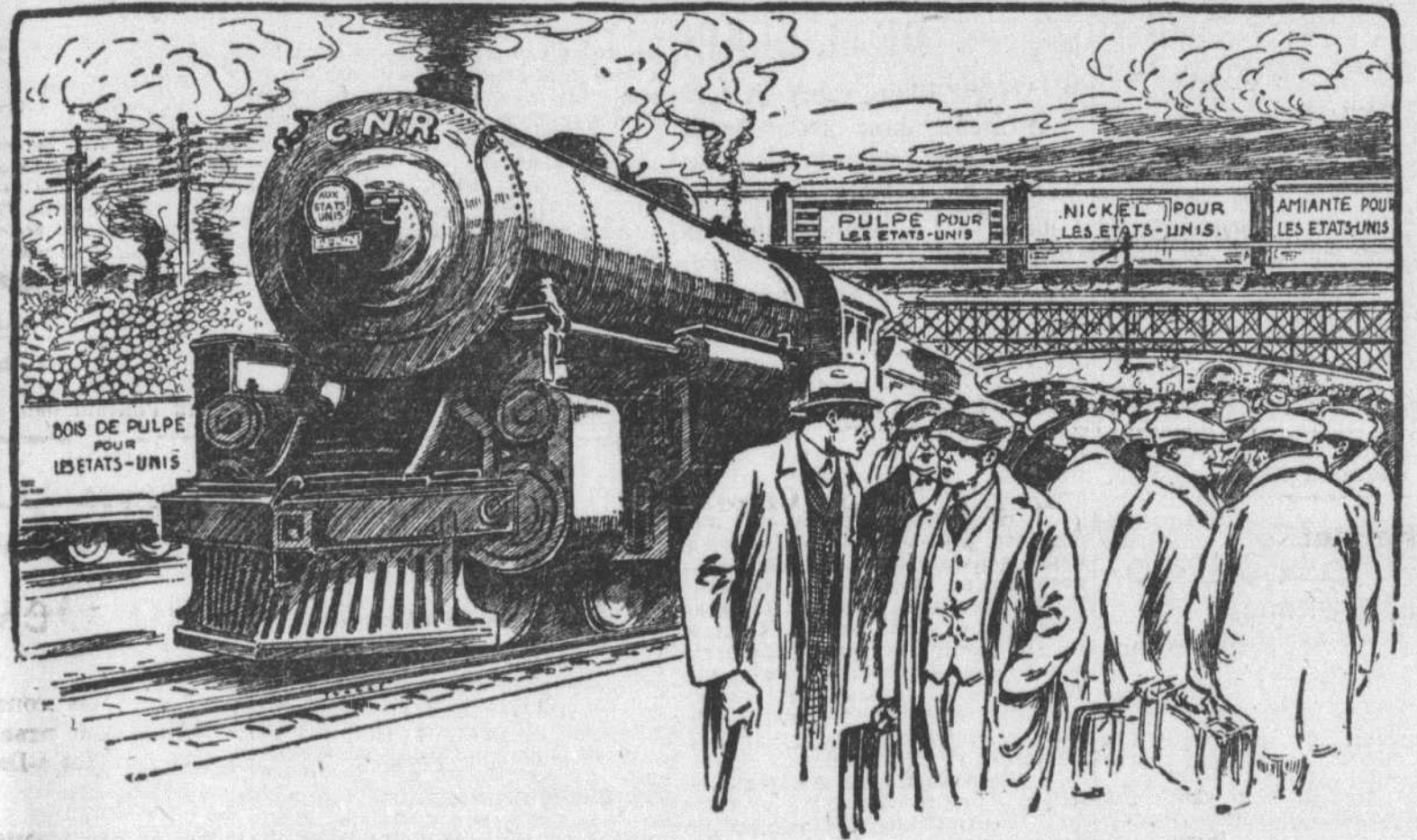
M. RENE GERMAIN

M. René Germain, mécanicien dentiste, est décédé samedi soir, à sa résidence, 501, rue Duith, à l'âge de 51 ans. Il laisse sa femme, née Rachel Williams, et trois enfants: Rachel, Arthur et Albina et deux frères et une sœur: Mme Aurélie Germain et MM. Raoul et Alban Germain, c.r., de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi matin à 7 heures et demie en l'église St-Jean-Baptiste.

Nos lignes de téléphone

Le "Devoir" a maintenant cinq lignes de téléphone: Main 7460, Main 5121, Main 5153, Main 2868, Main 2869 et le numéro du comité électoral de Labelle, Main 1845.

Pourquoi ils nous Quittent



LE PASSANT—Dites donc, l'ami, où va tout ce monde? Est-ce un train d'excursion?

JEAN-BAPTISTE—Pas précisément mon oncle; c'est un train de décolonisation, comme qui dirait de la colonisation à l'envers.

LE PASSANT—Et cela signifie?

JEAN-BAPTISTE—Cela signifie que tous ensemble nous partons pour les Etats-Unis où nous attend de l'emploi. Autrement dit, nous nous en allons enrichir les Américains en fabricant pour eux, avec de la matière première Canadienne, des produits qu'ils nous revendront très cher.

LE PASSANT—Mais c'est stupide, ça?

JEAN-BAPTISTE—Je le sais aussi bien que vous, mais il faut vivre d'abord. Pour mon compte, il y a trois mois que je suis sans place. Soyez sûr que je ne rependrai pas sous le présent gouvernement, j'attendrai que les Canadiens soient mieux protégés.

Voilà le fait brutal contre lequel ne peuvent prévaloir les organes libéraux avec leurs statistiques faussées. Des centaines de mille de Canadiens nous ont quittés depuis quatre ans, et il en part encore chaque jour. Pouvons-nous vraiment les blâmer? Le vrai coupable c'est le gouvernement King qui, en refusant à l'agriculture comme à l'industrie une protection raisonnable, ne permet plus au cultivateur et à l'ouvrier canadiens de vivre chez lui.

Il n'y a qu'un remède à cette situation désastreuse et c'est celui que propose M. PATENAUE: Le développement des ressources du Canada pour le bénéfice des Canadiens.

Lorsque nous aurons le bon sens de mieux protéger nos industries et de manufacturer nous-mêmes notre matière première, nos jeunes gens retrouveront l'aisance avec le travail et ils ne nous quitteront plus.

Un Vote pour le Candidat de Patenaude est un vote pour le Canada

Le Comité Central Conservateur
120, rue St-Jacques
Montréal, Qué.

St-Laurent - St-Georges

C.-H. CAHAN, C.R.

CANDIDAT CONSERVATEUR

dans

Saint-Laurent - Saint-Georges

tiendra des assemblées publiques:

Mardi soir, le 13 octobre, à la SALLE AUDITORIUM
229 rue Ontario ouest, et

Jeudi soir, 15 octobre, à la salle PRINCE-ARTHUR,
29 rue Prince-Arthur est.

Les assemblées s'ouvriront à 8 heures. Electeurs et électrices y sont cordialement invités.

LE RADIO

POSTE C.F.C.F. MONTREAL

Ce soir, le poste Marconi exécutera le programme suivant: à 7 heures, contes pour les enfants; à 7 h. 30, transmission du concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Rex Battle. En voici le programme:

1. Marche et procession de Bach — Delibes
2. Valse, Rosenkavalier — Richard Strauss
3. Scènes Alsaciennes:
 - a) Sous les tilleuls, Massenet
 - b) Dimanche soir.
4. Solo de piano, Marche militaire, Schubert-Tausig
5. Sélection: The Student Prince, Romberg
6. Molly on the Shore, Grainger
7. A 8 h. 45, concert de musique instrumentale, exécuté au radio. A 13 h. 30, transmission du concert de l'orchestre de J. C. Smith, de l'hôtel Mont-Royal.

AU RADIO-CLUB BRANLY

Le Radio Club canadien-français Brandy a tenu jeudi soir, au no 217, Ste-Catherine est, sa séance d'élection annuelle. Prés de deux cents membres du club étaient présents. M. Fernand Dufresne, avocat, président sortant de charge, ouvrit l'assemblée et demanda l'élection d'un président et d'un secrétaire d'élection. MM. F. Marchand et G. Tremblay furent choisis par acclamation. M. J.-M. Duhamel et L.-Z. Millette remplissaient les fonctions de scrutateurs.

Voici le résultat des élections: président: M. Fernand Dufresne, avocat; vice-président, M. L.-Z. Millette; secrétaire, M. Gérard Tremblay; archiviste, M. J.-M. Duhamel; trésorier, M. Félix Marchand; directeurs scientifiques conjoints: MM. VanKoolbergen et Denjeau; directeurs: MM. J. Drolet, R. Moquin et J.-D. Fortin.

Le Radio Club canadien-français Brandy, avec l'ouverture de la saison d'automne, reprend ses activités scientifiques. Le programme des séances futures comporte de nombreuses conférences fort instructives sur le radio et ses délicates particularités. Le nombre des membres ayant dûment payé leur cotisation l'an dernier a été de 1,000. Bien que la saison du radio ne soit qu'à son début, déjà deux cents amateurs se sont inscrits et ont acquitté leur contribution de 1925-26. La cotisation annuelle n'est que de \$1.00. Le Radio Club a décidé de faire tirer au sort le magnifique appareil de réception à dix lampes, système Superhétérodyne, expropriété de M. VanKoolbergen. On peut se procurer des billets en s'adressant à 217 Ste-Catherine est. Cet appareil est évalué à \$700.00. Les bénéfices du tirage sont au profit du Radio Club afin d'augmenter son outillage scientifique.

Le Radio Club canadien-français Brandy donne toujours à ses membres les mêmes avantages économiques de la coopération, avantages qui ont été si appréciés l'an passé.

La prochaine réunion du club aura lieu, mardi, les 3 novembre prochain. On procédera à l'installation solennelle des officiers. Tous les membres anciens et nouveaux sont priés d'assister.

Gérard TREMBLAY, sec.

Cours gratuit

de sténographie

Le cours de sténographie sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, professeur, Mme J.-M. Cinq-Mars, ont lieu au Monument National, chambre no 10, à 8 heures du soir. Ils se donnent comme suit: Cours élémentaire, lundi et mercredi.

Cours avancé, mardi et vendredi. Ces cours sont gratuits, l'élève n'a qu'à déposer une piastre en s'inscrivant et cette somme lui est remise à la fin de l'année s'il a suivi les trois-quarts des cours.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaire de la semaine du 12 octobre

I. — Cours régulier

Lundi. — 7 h. 30 et 8 h. 30 p.m.: Droit social — mariage chrétien V: prof. Pineault.

Droit naturel personnel — Droits et devoir V: prof. Vanier.

Mardi. — Histoire — Platon I: prof. Forest.

Ontologie — Propriétés de l'être I: prof. Gauthier.

Vendredi. — Cosmologie — Antiquité du monde: prof. Lamarche.

Logique — Les trois opérations de l'esprit V: prof. Pineault.

II. — Cours spécial

Samedi. — 8 h. 30 et 9 h. 30 a.m.: Logique — Le jugement: prof. Pineault.

Ontologie — Propriétés de l'être II: prof. Gauthier.

AVIS. — Il est encore temps de s'inscrire chez le secrétaire, 354, Sherbrooke est. Tél. Est 6319 W.

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux dames que la retraite fermée prêchée par le R. P. Emile O.F.M., s'ouvrira mardi, le 20 courant, à 7 heures 30 du soir, au Foyer Ste-Claire d'Assise, dirigé par les Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie, 1941, rue Beau régal.

Les dames qui désirent y prendre part, sont priées de se faire inscrire à l'avance.

Le nouveau carillon

de Saint-Denis

S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse, a béni hier après-midi le carillon de cinq cloches de la paroisse St-Denis, en présence d'une multitude de paroissiens qui avaient envahi l'église. Mgr Gauthier était assisté par la cérémonie, de M. l'abbé J.-A.-G. St-Jean, curé de la paroisse.

M. l'abbé Léonidas Derome, vice-chancelier du diocèse et ancien vicaire de la paroisse St-Denis, a prononcé le sermon de circonstance. Il a dit la signification des cloches et énuméré les devoirs qu'elles rappellent aux paroissiens.

Mgr Gauthier a prononcé une courte allocution après la cérémonie de la bénédiction. C'est l'attachement des paroissiens à leur clocher, dit-il, qui, dans le passé, a sauvé la race canadienne-française et il en sera ainsi dans l'avenir si les paroissiens demeurent attachés à leur clocher, à leur église et à leur pasteur.

M. le curé St-Jean a remercié Mgr l'administrateur pour son attachement à la paroisse St-Denis, dont il donne une nouvelle preuve en venant bénir les cloches de la paroisse.

Cette acquisition de cloches, dont l'une pèse 6,400 livres, et qui se nomment respectivement Georges, Pie XI, Dionisius, Paul et Jean, a nécessité d'importants travaux. Toute la façade a été remise à neuf et le clocher rebâti d'une cinquantaine de pieds.

L'église de Holy Cross

Mgr Deschamps a béni hier la pierre angulaire de la nouvelle église de la paroisse anglaise Holy Cross, à la Côte St-Paul. Mgr John E. Donnelly a prononcé le sermon de circonstance. Mgr Deschamps et M. l'abbé O'Brien, curé de la paroisse, ont aussi parlé.

Les cours de l'Union

Nationale Française

M. Louis Morand, consul de France adjoint, a fait vendredi soir l'ouverture officielle des cours d'histoire de l'Union Nationale française, rue Viger.

Funérailles de

M. Isidore Charette

Lundi le 5 octobre, à l'église de l'Immaculée-Conception, avaient lieu les funérailles de M. Isidore Charette.

La levée du corps a été faite par le T. R. Père P. Granger, O.P., Prieur du couvent de St-Hyacinthe. Les officiants à l'autel étaient les RR. PP. Raymond Charette, O.P., Henri Charette, O.P., et le R. P. Gabriel Perras, O.P., curé de Notre-Dame-de-Grâce.

La chorale, sous la direction du R. P. Fontaine, S.J., a exécuté la messe de Rossini.

Au choeur, on remarquait le T. R. P. Granger, O.P., le T. R. P. G. Forest, O.P., professeur à l'Université de Montréal, le R. P. Arcand, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., professeur à l'Université de Montréal, le R. P. T. Couture, S.J., le R. P. J. Taigau, O.P., le R. P. J. Dugas, S.J., le R. P. Richer, S.J., M. l'abbé Gagnon, P.S.S., M. l'abbé Dupaigne, P.S.S., le R. P. Chabrand, S.J., M. l'abbé Léonard, P.S.S.

Nominations au

Pacifique Canadien

On annonce au Pacifique Canadien, la nomination de M. W. J. Cherry au poste de vérificateur des réclamations de fret. Il remplace M. J. R. Steele, qui a récemment pris sa retraite. M. Cherry est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1887. Il est remplacé au poste d'assistant vérificateur des réclamations de fret par M. W.-L. Moran.

Un cadeau de 100.

Grand'Mère, 12 (D. N. C.) — La Commission scolaire de Grand'Mère, lors d'une dernière assemblée régulière a voté la somme de \$100 pour aider l'oeuvre des écoles françaises de l'Ontario, sur une demande faite par l'Association Canadienne-française d'Ontario.

L'hôtel Clarendon

incendié

L'hôtel Clarendon, de Sainte-Anne de Bellevue, a été détruit hier soir par un incendie, qui a éclaté aussitôt après une grande assemblée tenue par M. E.-L. Patenaude. Les derniers assistants quittaient la salle quand le feu a été découvert. Les pertes, d'après le propriétaire, M. G.-A. Daoust, s'élèvent à \$100,000 couvertes à demi par les assurances.

L'hôtel avait été construit il y a 45 ans. Partiellement détruit il y a six ans, il avait été complètement remis à neuf.

Mlle C. Mundie, 24 ans, de Montréal, se trouvait au troisième étage lorsque le feu a éclaté. Elle s'est jetée de sa fenêtre et s'est fracturé le bras gauche.

M. Daoust a sauvé la vie à un enfant paralytique âgé de 14 ans laissé seul dans une chambre au second. Il a enfoncé la porte et a descendu l'enfant dans ses bras.

COUPON No 113

Le Monoplan du Devoir

Ce coupon et deux autres numérotés consécutivement donnent droit à un MONOPLAN sur versement de 75 sous au bureau du DEVOIR, 336 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Ajouter 15 sous pour recevoir le Monoplan par la poste. L'expédition est faite aux risques du destinataire.

Aspirines

reconnues sûres

Prenez-en sans crainte, tel qu'indiqué dans le paquet "Bayer"



A moins que vous ne voyiez la "croix de Bayer" sur le paquet ou les comprimés, ce que l'on vous donne n'est pas les véritables comprimés d'aspirine de Bayer reconnus sûrs par des millions et prescrits par les médecins depuis plus de vingt-cinq ans contre

Rhumes Néphrétique Maux de dents Névralgie Maux de tête Lumbago Rhumatisme Douleurs

Chaque paquet "Bayer" non défectueux contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes commodément douze comprimés ne contiennent que quelques cents. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100.



De Montréal à Liverpool: 16 octobre, 18 nov. Montcalm 23 oct., 29 nov. Montclair 6 novembre Montrose

Pour Belfast et Glasgow: 22 octobre, 19 novembre Marburn 5 novembre Metagum

Pour Cherbourg, Southampton, Anvers: 21 octobre, 18 nov. Minnedosa 4 novembre Melita

De Québec à Liverpool: 30 oct., 25 nov. Montclair

Pour Cherbourg, Southampton, 11 novembre Empress of France

S'adresser à l'agent local D. G. KENNEDY, agent général département des passagers Téléphone Main 7700 141 rue St-Jacques Montréal

Chez EATON

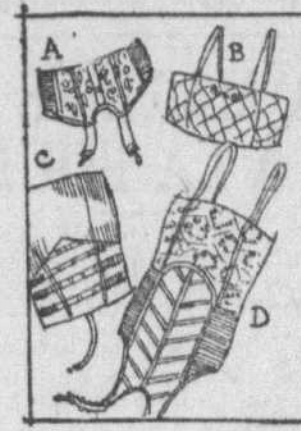
CORSETS

et brassières à notre corseterie

Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?

Un père de famille nous disait l'autre jour: "J'aimerais avoir un compte courant à votre magasin."—"Vous le pouvez", avons-nous répondu. "Vous faites un certain dépôt à notre bureau des 'D.A.' et vous n'avez qu'à donner le numéro de votre 'D.A.' lorsque vous faites vos achats personnellement ou par téléphone." Quand nous lui avons dit que 5% était alloué sur la balance quotidienne d'un certain montant, et qu'il recevrait un relevé de compte chaque mois, il s'écria: "Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit auparavant?" et il résolut immédiatement d'ouvrir un "D.A."

Et la chose est réellement arrivée, vous savez!



Une brassière pour le soir (A) est en jersey et broché rose, sans bandes de tulle sur les épaules. 4.50.

Une combinaison Bien Jolie (D) comprenant brassière et corset, est baleinée diagonalement à l'abdomen, attache en arrière, avec élastiques sur les côtés et deux jarretelles en avant. 4.50.



Ceinture Nemoflex (E) aux propriétés réduisantes, avec baleines recourbées à l'abdomen, et ceinture élastique intérieure. 8.00 en coutil uni, 11.00 en broché.

Ceinture Nemolastik (F) en caoutchouc recouvert de soie, laçant en avant ou en arrière, avec baleines en avant et en arrière, et quatre jarretelles. 12.75 et 13.75.

Au deuxième, chez Eaton.

Fraîches Robes d'Intérieur

Aux couleurs claires et gaies

LORSQUE Madame reste chez elle. Elle aime endosser une de ces fraîches robes d'intérieur, et il en est de si jolies qu'elle ne sera nullement ennuyée d'être surprise ainsi par des visiteurs.

Par exemple, une robe de Broadcloth uni mauve, bleu poudre, henné, sable, nègre ou mais, est garnie de blanc, avec petits boutons en avant et étroite ceinture. 3.95. Un autre modèle dans cette série est joliment orné de nœuds français. Ce sont des robes Martha Washington, de nom bien connu.

A prix plus bas, nous avons une superbe variété de robes en guingan à carreaux variés, en linéne de teintes unies, ou en coton à rayures diverses. Elles sont garnies de col et manchettes en blanc, nœuds de ruban noir, motifs appliqués, galon ric-rac, etc. et présentent un beau choix de couleurs et modèles à 1.45.

Au deuxième, chez Eaton.

De la Délicate Lingerie Française

Accompagnée de la chaude lingerie de finette

DE France viennent d'arriver de charmantes parures en moule légère, entièrement confectionnées à la main et ornées de motifs brodés et de brins tirés. En blanc, ciel, pêche, miel, lavande et chair. La robe de nuit, la camisole et le pantalon. 4.95.

Très beaux

sont des ju

pons-combi

naisons en

crêpe de Chi

ne broché

avec le nou

veau pli sur le côté

Nuances de pêche,

gris, mauve, jade, rose,

chair et blanc. 7.95.

N'oublions pas nos ju

pons-combi

naisons en

Broadcloth de cou

leurs variées, leur

marque est une garantie

de leur qualité.

Tailles 34 à 44 dans

cette collection. 1.50.

Un bon choix de couleurs

dans des boutons de

Broadcloth avec élasti

que libre à la

salle et aux

genoux. Blanc,

miel, jade,

bleu, vert ir

landais, rose,

etc. 35.

Au deuxième, chez Eaton.

Magasin ouvert de 9 a. m. à 5.30 p.m.

THE T. EATON CO LIMITED DEMONTREAL Rue Sainte-Catherine Ouest, Université à Victoria

Téléphone Uptown 7000

FEUILLETON DU "DEVOIR"

CHIFFON!

Par Pierre de Saxel

(Suite)

M. de Chavernay n'écrivait pas non plus; Denyse ne s'en étonnait point, il ne pouvait en être autrement; et malgré cela son silence lui pesait aussi, sans qu'elle se l'avouât! Son père!... Guy... comme ils lui manquaient tous les deux. S'ils étaient là, tout changerait d'aspect, tout d'un coup.

C'était surtout le soir, lorsqu'elle se retrouvait seule avec Miss Grey dans le petit salon où l'on entendait le sifflement du vent et les raffales de pluie s'abattant contre les vitres, que Denyse se sentait envahie par une grande tristesse, et s'il arrivait alors une lettre de Roberte enthousiasmée de Nice, où elle était depuis quelques semaines, un envie folle prenait Nisette d'abandonner cet ingrât Valenciennes, de fuir le rude climat de l'Isère et de rejoindre ses amis sur le littoral. Courir avec elles sur les flancs verts des collines, se griser de soleil, d'air tiède, du parfum des roses; cueillir les pommes d'or et les fleurs d'orange suaves — fleurs et fruits sur la même branche — près de la mer d'azur, sous un ciel toujours serein... Quelle tentante vision.

Toutefois, elle se défendait bien-tôt contre ces regrets stériles, contre ces rêveries inutiles et amollissantes. Elle, si prompte à indiquer le devoir aux autres, se laisserait-elle abattre par les premières difficultés? Le dévouement est fait d'énergie et de sacrifices, avait-elle dit souvent: Le moment était venu de mettre cette maxime en action. Honteuse de sa faiblesse, elle se reprenait et recommençait la lutte sans que personne — excepté Nancy — se fût douté de ce qu'elle appelait trop sévèrement "ses lâchetés".

— Nancy, que diriez-vous d'un ar-

bre de Noël pour attirer les enfants?

— L'idée me paraît excellente. Où le ferez-vous?

— Dans la grande salle de l'ancienne école des Soeurs.

— Et vous croyez qu'ils y viendront? demanda l'Anglaise qui

reputait pour Nisette une nouvelle déception.

— Qui ne tente rien, n'a rien. Essayons!

La décision fut aussitôt prise, et Mlle le Tiersier fit venir de Paris une

quantité de jouets, de friandises, de vêtements chauds, tout ce qu'il fallait enfin pour orner le beau sapin

qu'elle alla choisir elle-même dans la forêt couverte de givre. Tout en s'occupant des préparatifs de cette

fête enfantine, elle se demandait parfois, comme Nancy, si les enfants

consentiraient à s'y rendre? Le hasard ou plutôt la Providence lui vint

en aide. Lorsqu'elle allait à l'église et la trouvait déserte, elle ouvrait

l'harmonium et disait: "Pour le bon Dieu tout seul"; des airs religieux et

suaves. Les enfants qui s'amusaient sur la place, très surpris de l'entendre, entraient furtivement, restaient

d'abord à distance, s'enhardissaient peu à peu et finissaient par entourer

le petit orgue où la jeune fille, après avoir joué pour Dieu, jouait

alors pour les bambins les vieux cantiques de son enfance. Ils l'écoutaient

immobiles, un doigt dans leur bouche puis aussitôt qu'elle se levait, ils se dispersaient comme des

moineaux en faisant claquer leurs sabots sur les dalles. Seule, une fillette

d'une dizaine d'années, à la physionomie intelligente et douce, ne s'enfuyait pas. Elle avait un pou-

pon dans les bras et paraissait être le chef écouté de la bande. Ce fut

elle qui aidait Nisette à apprivoiser ses jeunes auditeurs. Un jour qu'ils

étaient encore réunis sous le porche de l'église, Denyse les rejoignit et leur

offrit des pralines. Ils hésitèrent, reculèrent, se regardèrent, se

poussèrent du coude, jusqu'à ce que

un des gamins, plus gourmand que

les autres, obéit à la grande fille et se

risqua à accepter un bonbon.

Tous l'imitèrent alors et les cro-

quèrent glougloument.

— Dites merci, fit sévèrement la

fillette.

— N'êtes-vous pas, Rose Manuel?

lui demanda Nisette.

— Oui, Demoiselle.

— C'est votre petit frère, ce joli

poupon?

— Non, Demoiselle; il est à une

voisine. Je le lui garde pendant

qu'elle travaille à l'atelier.

Denyse caressa le bébé.

— Comme il paraît fort et bien

portant! Il n'est pas trop lourd

pour vous?

— Oh! qui non.

Elle riait en disant cela d'un air

fier.

— Vous êtes bien forte. Quel âge

avez-vous?

— Quinze ans.

— Vous devez aimer la musique?

Ne chantez-vous pas? Je suis sûre

que vous avez une jolie voix.

— Je chante quand je suis seule.

— Eh! bien, il faudra chanter à

l'église. Venez-y le matin, amenez

vos amies, je vous apprendrai de

beaux cantiques et vous les chanterez

à la messe de minuit.

— Le père ne le permettrait pas,

répondit Rose dont le visage s'assom-

brissait aussitôt, et quittant Denyse

sans rien ajouter.

F.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, Darnetteng, Saint-André et Saint-Christophe.